



Brochure Nationale des Juges

Edition 2024-2025

Validité : 1^{er} septembre 2024 – 31 août 2025

Validée par le Comité Directeur du 12/07/2024

SOMMAIRE

Préambule.....	3
Charte du Juge.....	4
Organisation du Secteur Jugement.....	5
I. Règlements Généraux.....	8
II. Règlements par Discipline	11
Gymnastique Aérobic	12
Gymnastique Acrobatique	28
Gymnastique Artistique Féminine	50
Gymnastique Artistique Masculine.....	65
Gymnastique Rythmique.....	79
TeamGym.....	92
Trampoline	103
Tumbling	122
Parkour	140
III. Jugement International.....	151
Règlement de la filière d'accès au jugement international...	152
Règlement du juge international	155

PREAMBULE

BROCHURE APPLICABLE POUR LE CYCLE 2024-2025

La formation des juges est construite afin d'acquérir de façon progressive les connaissances et la maîtrise du code de pointage international FIG (ou du code European Gymnastic (EG) pour la TeamGym) et des programmes nationaux français (Fédéral, Performance et Elite).

Pour chaque discipline, la formation est divisée en 4 niveaux en relation avec le code FIG (EG pour la TeamGym) en vigueur et le règlement technique FFGym en vigueur qui régleme les différents niveaux des compétitions françaises.

L'appellation *Juge 5* est employée pour désigner les juges de niveau 4 titulaires d'un diplôme de juge international FIG ou EG pour le cycle en cours.

CHARTRE DU JUGE

Cette chartre est destinée aux juges de tout niveau. Elle les engage à :

- lutter contre la maltraitance et toute forme de violence
- participer à identifier des comportements ou environnements à risque, et des signes d'alertes

Par ailleurs, et selon le code de déontologie de l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM), le juge doit dans l'exercice de sa responsabilité :

- 1.** Connaitre avec précision et appliquer les règles et règlements
- 2.** Etre juste, impartial et communiquer clairement ses décisions
- 3.** Suivre les formations et maintenir les compétences de son niveau de pratique
- 4.** Etre bien préparé pour chaque compétition (condition physique, ponctualité...)
- 5.** Etre et demeurer exemplaire dans et au dehors de l'aire sportive
- 6.** Etre respectueux de tous les acteurs de la compétition
- 7.** S'interdire toutes critiques préjudiciables envers d'autres arbitres ou des institutions
- 8.** Avoir un comportement irréprochable
- 9.** S'interdire tout conflit d'intérêt
- 10.** Faire preuve d'un esprit de sportivité et promouvoir le fair-play



ORGANISATION DU SECTEUR JUGEMENT

Le secteur jugement comprend :

- La *Commission Nationale des Juges* (CNJ) avec un rôle de coordination
- Puis pour chaque discipline :
 - Un *Groupe des juges 5*
 - Un *responsable national des juges internationaux* (RNJI)
 - Un *responsable national des juges fédéraux* (RNJF)
 - Un *réfèrent national des formations des juges* (RNFJ)
 - Un *responsable régional des juges* (RRJ) par comité régional
 - Un *responsable départemental des juges* (RDJ) par comité départemental

Un *colloque annuel des responsables régionaux des juges* est organisé en début de saison pour chaque discipline.

	COMPOSITION	MISSIONS
Commission nationale des juges (CNJ)	<p>5 membres désignés par le Comité Directeur (<i>art. 27 Statuts</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 membres du Comité Directeur, dont l'un assure la présidence - Le DTN ou son représentant - 2 membres issus du corps des juges, dont au moins un juge de niveau international encore en activité (Juge 5) 	<p>Suivre l'activité des juges et élaborer les règles propres à cette activité en matière de déontologie, de formation et de perfectionnement</p> <p>Veiller à la promotion des activités de jugement auprès des jeunes licenciés</p> <p>Demander l'ouverture d'une procédure disciplinaire lorsqu'est porté à sa connaissance tout fait disciplinairement répréhensible impliquant un juge</p> <p>Inviter ponctuellement à ses travaux, en tant que de besoin, toute personne dont les compétences lui paraissent utiles</p>
Groupe des juges 5	<p>Les Juges 5 en exercice</p> <p>Les juges nationaux experts désignés par le Comité Directeur et le responsable national des juges fédéraux</p>	<p>En lien avec le RTF, définir le programme de formation des juges dans le respect de la brochure des juges</p> <p>Proposer les sujets d'examen des niveaux 1, 2, 3 et 4 et de tests de recyclage</p> <p>En lien avec les responsables régionaux des juges, créer les outils pour les examens et les formations des niveaux 1, 2, 3 et 4</p> <p>Préparer, par les juges 5, les juges nationaux experts à l'examen international</p> <p>Rédiger un compte-rendu de ses réunions et l'adresser au DTN et à la commission nationale des juges</p> <p>Proposer au DTN le réfèrent national des formations des juges</p>
Colloque annuel des responsables régionaux des juges	<p>Le responsable national des juges internationaux</p> <p>Le responsable national des juges fédéraux</p> <p>Le réfèrent national des formations de juges</p> <p>Les personnes ressource désignée par les trois acteurs mentionnés ci-dessus</p> <p>Les responsables régionaux des juges</p>	<p>Permettre l'harmonisation du jugement</p> <p>Travailler sur les programmes de formation et les sujets d'examen des niveaux à compétence régionale</p>

RESPONSABLES ET REFERENTS PAR DISCIPLINE

	DESIGNATION ET PREREQUIS	MISSIONS
Responsable national des juges internationaux	<p>Désigné par le DTN (art. 38 RI)</p>	<p>Porter les propositions et coordonner l'activité du groupe des juges 5</p> <p>Proposer au DTN la désignation des juges pour les échéances internationales</p> <p>Mettre en œuvre sur le territoire les directives techniques de la FIG</p> <p>Désigner et convoquer les juges pour les tests des équipes de France</p>
Responsable national des juges fédéraux	<p>Désigné par le Comité Directeur FFGym au sein de chaque CNS (Art. 39 RI)</p> <p>Prérequis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différent du RTF - Titulaire du niveau 5 	<p>Valider les sujets d'examen niveaux 1, 2, 3 et 4 et les sujets des tests de recyclage</p> <p>Valider les résultats des examens de juges nationaux</p> <p>Être responsable du jury pour les finales nationales et les revues d'effectif.</p> <p>En collaboration avec le responsable national des juges internationaux, désigner et convoquer les juges pour les finales nationales, Top 12 et revues d'effectif, ainsi que pour les compétitions inter-régionales (pour les disciplines qui en ont)</p> <p>Être présent aux examens de juges nationaux</p> <p>En lien avec le référent de la formation des juges, coordonner l'organisation du colloque annuel des responsables régionaux des juges</p> <p><i>En cas d'absence ponctuelle, il désigne au sein du groupe des juges 5 un remplaçant</i></p>
Référent national des formations des juges	<p>Désigné au sein du Groupe des juges 5 par le DTN, sur proposition du Groupe des juges 5</p>	<p>Coordonner l'activité du groupe des juges 5 sur les formations des juges niveaux 1, 2, 3 et 4</p> <p>Planifier les actions de formation et de recyclage nationales</p> <p>Désigner les intervenants sur les formations fédérales nationales</p> <p><i>Toutes les propositions du référent national des formations devront être validées par le responsable national des juges internationaux et le responsable national des juges fédéraux</i></p>

	DESIGNATION ET PREREQUIS	MISSIONS
Responsable régional des juges	<p>Désigné par le Comité Directeur du comité régional</p> <p>Siège au comité technique de sa discipline avec voix consultative dans le cas où il n'est pas désigné également en tant que membre</p> <p>Prérequis :</p> <p>Titulaire du niveau 4 (peut être titulaire du niveau 3 pour les disciplines dont la formation du niveau 3 est organisée au niveau national)</p>	<p>Participer au colloque annuel des responsables régionaux des juges</p> <p>Être responsable du jury sur les compétitions régionales</p> <p>Désigner et convoquer les juges pour les compétitions régionales et interdépartementales</p> <p>Être responsable de la formation des juges régionaux</p> <p>Être présent aux examens de juges régionaux</p> <p>Valider les résultats des examens de juges sous l'égide du comité régional</p>
Responsable départemental des juges	<p>Désigné par le Comité Directeur du comité départemental</p> <p>Siège au comité technique de sa discipline avec voix consultative dans le cas où il n'est pas désigné également en tant que membre</p>	<p>Être responsable du jury sur les compétitions départementales</p> <p>Désigner et convoquer les juges pour les compétitions départementales</p>

I. REGLEMENTATION GENERALE

L'exercice de l'activité de formateur et de juge obéit à des conditions et obligations générales applicables à toutes les disciplines, détaillées ci-dessous.

Il est autorisé, pour une même personne, de juger dans plusieurs disciplines.

1 - Obligations du juge

- Être licencié à la FFGym
- Connaître TOUT ou PARTIE du code de pointage correspondant à son niveau de qualification
- Connaître le contenu exact du programme compétitif que le juge est amené à juger
- Connaître le règlement technique des compétitions FFGym en vigueur
- Noter régulièrement en compétition (minimum 2 fois dans l'année)
- Être présent sur les lieux de compétition à l'heure prévue pour la réunion de juges et pour la durée de la compétition
- Se présenter en tenue conforme au règlement technique
- Respecter la charte du juge
- Avoir un comportement adapté (ponctualité, respect des autres, respect des règles)
- Utiliser les nouvelles technologies seulement en relation avec l'activité de juge
- S'abstenir de toute communication avec les autres membres du jury ou avec toute autre personne non autorisée par le responsable du jury lorsque le juge officie.
- Être capable d'argumenter toutes les notes données grâce aux écrits réalisés sur les feuilles de jugement en fonction de son niveau

2 - Suivi de l'activité de juge

- Le suivi de l'activité de juge est assuré par voie dématérialisée via un *e-carnet de juge* (appelé aussi *e-livret de juge*) accessible via une interface dédiée (<https://elivretjuge.FFGym.fr/>)
- A l'issue de chaque compétition, l'expérience de jugement est ajoutée au e-carnet de juge

3 - Prérequis à l'activité de juge

- Le diplôme de juge doit être en cours de validité (*cf. Validité du diplôme et recyclage*)
- Avoir 18 ans révolus pour être convoqué sur une finale Nationale

4 - Prérequis concernant les formations de juge

- Le formateur doit être licencié à la FFGym
- Pour les formations des niveaux 1, 2 et 3, le formateur doit être d'un niveau de juge supérieur à celui qu'il forme, et dans la même discipline
- Pour les formations de niveau 4, le formateur doit être issu du *groupe des juges 5* de la discipline. La partie de la formation déléguée aux comités régionaux peut être assurée par un niveau 4.
- Le candidat doit être licencié à la FFGym
- Le candidat doit avoir obligatoirement validé un niveau complet pour pouvoir se présenter au niveau supérieur, sauf disposition particulière
- Le candidat doit avoir obligatoirement suivi la formation et payé les droits d'inscription pour se présenter aux examens.
- Le candidat peut suivre la formation organisée par le comité régional de son choix et devra se présenter à l'examen organisé par ce même comité.

- En cas d'échec à l'examen, le candidat ne peut pas le repasser dans la même saison, même dans une autre région.

5 - Modalités dérogatoires et de dispense concernant les formations et les examens

- Dispense d'assiduité pour la formation aux *Gestes qui sauvent*

La formation aux *Gestes qui sauvent* est une obligation règlementaire imposée par l'article L211-3 du Code du sport. Elle est incluse dans la formation de juge niveau 1 de chaque discipline.

L'article D211-101 précise les modalités de dispense : « La possession par un arbitre ou juge d'une qualification aux " premiers secours ", telle que le certificat de compétence de citoyen de sécurité civile " prévention et secours civique de niveau 1 " ou un équivalent, ou d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent, dispense son titulaire de la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent dans le cadre de sa formation d'arbitre ou juge. ».

Pour être dispensé de cette formation, le justificatif (certificat ou attestation) doit être transmis lors de l'inscription

- Accès à la formation du niveau 2 sans prérequis du diplôme de niveau 1

Si la discipline le prévoit, le responsable régional des juges peut accorder l'accès à la formation du niveau 2 à un candidat non-détenteur du diplôme de juge niveau 1.

Cette disposition concerne les candidats qui possèdent déjà une connaissance de la discipline et de ses principes de jugement, notamment les gymnastes et entraîneurs.

- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen du niveau 4

A titre dérogatoire, un licencié de la FFGym peut accéder à l'examen de juge niveau 4, sur proposition du Directeur Technique National et au regard de sa carrière internationale de gymnaste. Cet accès se fait sans prérequis de diplôme de juge ni d'exercice de l'activité de juge au cours du cycle précédent.

6 - Validité du diplôme et recyclage

Un diplôme de juge est valide jusqu'à la fin du cycle olympique au cours duquel il est obtenu.

Dans chaque discipline, la fin de validité est le 1^{er} septembre de la première saison après les JO au cours de laquelle les recyclages de la discipline sont organisés. Il peut donc y avoir un décalage entre les disciplines.

Après cette échéance, le diplôme n'est plus valide. Le juge le conserve, mais ne peut plus officier en compétition jusqu'à ce que :

- Soit il obtienne un diplôme d'un niveau supérieur dans la même discipline (le nouveau diplôme est donc valide jusqu'à la fin du nouveau cycle) ;
- Soit il se recycle ;
- Soit il participe à une formation de niveau égal ou supérieur dans la même discipline qui vaut recyclage.

Le recyclage atteste que le juge est à jour de la réglementation du nouveau cycle, et par conséquent possède de nouveau les qualifications pour officier en compétition. Des sessions de recyclage sont organisées pour chacun des 4 niveaux de juge en début de nouveau cycle olympique. Le juge a accès à celles de son niveau de juge ou inférieur (mais pas supérieur). Le recyclage est validé si le juge a participé à la totalité de la ou des journées de formation du recyclage auquel il s'est inscrit, et passé un test. **Après un recyclage, le diplôme du niveau correspondant redevient valide jusqu'à la fin du cycle.**

7 - Equivalence du Niveau 4 avec le Niveau 1 des autres disciplines

Un juge niveau 4 a les prérogatives pour officier en tant que niveau 1 dans les autres disciplines selon le tableau suivant :

		NIVEAU 1								
		GAM	GAF	GR	TR	TU	GAC	AERO	TEAM	PKR
NIVEAU 4	GAM		✓	*	✓	✓	✓	✓	*	✓
	GAF	✓		*	✓	✓	✓	✓	*	✓
	GR	✓	✓		✓	✓	✓	✓	*	✓
	TR	✓	✓	*		✓	✓	✓	*	✓
	TU	✓	✓	*	✓		✓	✓	*	✓
	GAC	✓	✓	*	✓	✓		✓	*	✓
	AERO	✓	✓	*	✓	✓	✓		*	✓
	TEAM	✓	✓	*	✓	✓	✓	✓		✓
	PKR	✓	✓	*	✓	✓	✓	✓	*	

*L'entrée en application des équivalences le niveau 1 GR et TEAM est prévu pour septembre 2025

Avant d'officier en tant que juge niveau 1 sur une compétition d'une autre discipline, le juge niveau 4 aura accès aux documents de présentation des principes de jugement de celle-ci.

Lors de la composition du jury, le responsable des juges affectera le juge niveau 4 issu d'une autre discipline à l'agrès et au poste de juge qui lui semblent les plus adéquats, en concertation avec lui.

8 - Equivalence du diplôme de juge international FIG

Un juge de nationalité étrangère ayant obtenu, durant le cycle en cours, l'examen de juge international FIG pour un autre pays que la France, est habilité à demander l'équivalence de son diplôme et ainsi obtenir automatiquement le niveau de juge 4 français de la discipline concernée.

Un juge de nationalité étrangère ayant obtenu, durant un cycle précédent à celui en cours, l'examen de juge international FIG pour un autre pays que la France, peut demander à participer à un recyclage du niveau de juge 4 pour obtenir ce niveau et ainsi être habilité à juger les compétitions en France.

Dans les deux cas :

- Le juge demandeur doit être détenteur d'une licence à la FFGym pour la saison en cours et résidant en France.
- La demande doit être effectuée auprès du responsable national des juges fédéraux, qui instruit la demande et y accède ou non, après avis du responsable national des juges internationaux.
- La demande doit être accompagnée d'une copie du diplôme de juge international FIG, d'un justificatif de domicile et d'une copie de la carte d'identité de l'intéressé.



II. REGLEMENTATION PAR DISCIPLINE

Gymnastique Aérobie.....	12
Gymnastique Acrobatique.....	28
Gymnastique Artistique Féminine	50
Gymnastique Artistique Masculine.....	65
Gymnastique Rythmique.....	79
TeamGym.....	92
Trampoline	103
Tumbling	122
Parkour	140

Validité : 1^{er} septembre 2024 – 31 août 2025

Validée par le Comité Directeur du 12/07/2024



Gymnastique Aérobie

Edition 2024-2025

PRÉROGATIVES DES JUGES	13
NIVEAU 1	14
NIVEAU 2	16
NIVEAU 3	19
NIVEAU 4	22
MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS.....	25
BAREMES	26
GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS	27

Validité : 1^{er} septembre 2024 – 31 août 2025

Validée par le Comité Directeur du 12/07/2024

PRÉROGATIVES DES JUGES

		Niveau 1				Niveau 2				Niveau 3				Niveau 4				
		E	A	D	JA	E	A	D	JA	E	A	D	JA	E	A	D	JA	
Fédéral	Fédéral A et B	Inter-département ¹	✓			X	✓			X	✓			✓	✓			✓
		Région ¹	✓			X	✓			X	✓			✓	✓			✓
		Finale Nationale	✓			X	✓			X	✓			X	✓			✓
Performance	National B	Inter-département ¹	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Région ¹	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Inter-région	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓
		Finale Nationale	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓
	National A	Inter-département ¹	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓
		Région ¹	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓
		Inter-région	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓
		Finale Nationale	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓
Elite	Elite	Avenir	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓ ²	✓ ²
		Espoir	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓ ²	✓ ²
		Junior	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓ ²	✓ ²
		Senior	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓ ²	✓ ²

¹ Pour les territoires concernés par le regroupement compétitif : ID = région et région = regroupement

² Fonction assurée prioritairement par un juge 5

Par ailleurs, le Niveau 4 confère une équivalence avec le Niveau 1 des autres disciplines (voir *Equivalence* du Niveau 4 avec le Niveau 1 des autres disciplines dans la partie Règlementation Générale)

NIVEAU 1

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice. Après validation de son inscription, chaque stagiaire reçoit un dossier pédagogique en format numérique ou en format papier comprenant les documents suivants : <ul style="list-style-type: none">- Programme de la formation- Didacticiel Exécution fédéral- Les feuilles de jugements de la saison en Fédéral A et B
Compétences visées	Le juge niveau 1 doit poser une note d'exécution (note E) pour les niveaux de pratique Fédéral A et B et connaître les règlements de la discipline (Règlement technique, Lettre FFGym). Il devra maîtriser les didacticiels de Fédéral A et connaître la symbolique des éléments qui s'y rapportent.
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Généralités du règlement technique et de la Lettre FFGym- Apprentissage du didacticiel d'exécution et notation vidéo- Apprentissage de la symbolique de base et reconnaissance vidéo Il appartient au candidat : <ul style="list-style-type: none">- D'avoir visionné les imposés via le lien du paragraphe Ressources Imagym de la base documentaire
Volume horaire	12 heures de formation minimum (hors examen) 2 heures de formation aux <i>gestes qui sauvent</i>

- Dispense d'assiduité pour la formation aux *gestes qui sauvent*

Cf. Modalités dérogatoires et de dispense dans la Règlementation Générale

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.

- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 50 minutes de théorie et 60 minutes de pratique

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	<p>Une place est attribuée à tous les candidats.</p> <p>Ceux-ci entrent dans la salle munis de crayons uniquement et se placent sur leur table désignée.</p> <p>Le formateur distribue une grille de réponse qui sera prise en compte pour l'évaluation, et un livret regroupant les 50 questions.</p> <p>L'épreuve démarre au signal du formateur.</p> <p>Les candidats ont 50 minutes pour remplir la grille.</p> <p>Les livrets de questions et grilles sont ramassés à la fin de l'épreuve.</p> <p>Le candidat reçoit 1 point par bonne réponse.</p>
Epreuve pratique	<p>Une place est attribuée à tous les candidats.</p> <p>Ceux-ci entrent dans la salle munis de leurs documents de jugement et se placent sur leur table désignée.</p> <p>Le formateur distribue les feuilles de notations de la saison en cours à chacun des candidats.</p> <p>La notation vidéo se fait sur grand écran avec vidéo-projection. Il est nécessaire d'avoir un son de bonne qualité.</p> <p>Les candidats notent 16 routines.</p> <p>Il est procédé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jugement de la routine R0 : la note est annoncée aux candidats après 2 minutes - Jugement des 15 routines d'examen avec 2 minutes entre chaque vidéo pour remplir les feuilles de jugement. - Ramassage des feuilles d'examen.

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Epreuves			Sous total	Coefficient	Total
THEORIE	50 questions	1 point / bonne réponse	50	1	50
PRATIQUE	15 routines	5 points	75	2	150
			TOTAL EXAMEN		200 points
				ADMISSION	160 points
				REPECHAGE*	140 points

*Le repêchage n'est pas systématique. Il est réalisé sans épreuve complémentaire et soumis à l'appréciation du responsable régional des juges sur les compétences montrées par le candidat lors de la formation. Aucune épreuve de rattrapage ne peut être organisée en cas d'échec d'un candidat à cet examen.

NIVEAU 2

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 1 et avoir validé 2 jugements dans ce niveau

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice Après validation de son inscription chaque stagiaire reçoit un dossier pédagogique en format numérique ou en format papier comprenant les documents suivants : <ul style="list-style-type: none">- Programme de la formation- Didacticiels Exécution et Artistique National- Les feuilles de jugements de la saison en Fédéral et National
Compétences visées	Le juge niveau 2 doit : <ul style="list-style-type: none">- Poser une note d'artistique et d'exécution en National- Maîtriser le didacticiel exécution National- Maîtriser le didacticiel artistique et des échelles de valeur- Connaître les règlements de la discipline (Règlement technique, Lettre FFGym)
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Généralités du règlement technique, de la Lettre FFGym et du code FIG- Description des critères artistiques, illustration vidéo, pose d'une note d'artistique en National (majoritairement en National B)- Reconnaissance vidéo et apprentissage des symboles pour les éléments de difficulté et acrobatiques du National B- Apprentissage des déductions générales et spécifiques en exécution avec illustrations vidéo, pose d'une note d'exécution en National (majoritairement en National B)
Volume horaire	12 heures minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 50 minutes de théorie et 90 minutes de pratique

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	<p>Une place est attribuée à tous les candidats.</p> <p>Ceux-ci entrent dans la salle munis de crayons uniquement et se placent sur leur table désignée.</p> <p>Le formateur distribue une grille de réponse qui sera prise en compte pour l'évaluation, et un livret regroupant les 50 questions.</p> <p>L'épreuve démarre au signal du formateur.</p> <p>Les candidats ont 50 minutes pour remplir la grille.</p> <p>Les livrets de questions et grilles sont ramassés à la fin de l'épreuve.</p> <p>Le candidat reçoit 1 point par bonne réponse.</p>
Epreuve pratique	<p>Une place est attribuée à tous les candidats.</p> <p>Ceux-ci entrent dans la salle munis de leurs documents de jugement et se placent sur leur table désignée.</p> <p>Le formateur distribue les feuilles de notations de la saison en cours à chacun des candidats.</p> <p>La notation vidéo se fait sur grand écran avec vidéo-projection. Il est nécessaire d'avoir un son de bonne qualité.</p> <p>Les candidats notent au total-22 routines : 11 Exécution puis 11 Artistique.</p> <p>Pour chaque secteur il est procédé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Jugement de la routine R0 : la note est annoncée aux candidats après 2 minutes- Jugement des 10 routines d'examen avec 2 minutes entre chaque vidéo pour remplir les feuilles de jugement.- Ramassage des feuilles d'examen.

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Epreuve		Sous total	Coefficient	Total	
THEORIE	50 questions	1 point / bonne réponse	50	1	50
PRATIQUE	10 routines Exécution	5 points	50	2	100
	10 routines Artistique	5 points	50	2	100
TOTAL EXAMEN					250 points

*Le repêchage n'est pas systématique. Il est réalisé sans épreuve complémentaire et soumis à l'appréciation du responsable régional des juges sur les compétences montrées par le candidat lors de la formation. Aucune épreuve de rattrapage ne peut être organisée en cas d'échec d'un candidat à cet examen.

ADMISSION	200 points
REPECHAGE*	175 points

NIVEAU 3

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 2 et avoir validé 2 jugements dans ce niveau

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice Après validation de son inscription chaque stagiaire reçoit un dossier pédagogique en format numérique ou en format papier comprenant les documents suivants : <ul style="list-style-type: none">- Programme de la formation- Grille de composition en Fédéral A- Didacticiels Exécution et Artistique National- Tableau des Exigences Techniques Minimales (ETM) de la grille National B- Les feuilles de jugements de la saison National B
Compétences visées	Le juge niveau 3 doit : <ul style="list-style-type: none">- Poser une note de composition en Fédéral A<ul style="list-style-type: none">o Maîtrise des didacticiels de Fédéral A et connaître la symbolique des éléments qui s'y rapportent- Poser une note de Juge arbitre en Fédéral A et B- Poser une note d'artistique et d'exécution en National A<ul style="list-style-type: none">o Maîtrise du didacticiel exécution Nationalo Maîtrise du didacticiel artistique et des échelles de valeur- Poser une note de difficulté et de Juge arbitre en National B- Connaître les règlements de la discipline (Règlement technique, Lettre FFGym)
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Généralités du règlement technique, de la Lettre FFGym et du code FIG- Apprentissage de la grille de composition en Fédéral A- Perfectionnement du jugement artistique en National A- Perfectionnement du jugement exécution en National A- Analyse Technique pour les éléments de difficulté et acrobatiques du National B
Volume horaire	15 heures minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen

- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 50 minutes de théorie et 120 minutes de pratique

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	<p>Une place est attribuée à tous les candidats.</p> <p>Ceux-ci entrent dans la salle munis de crayons uniquement et se placent sur leur table désignée.</p> <p>Le formateur distribue une grille de réponse qui sera prise en compte pour l'évaluation, et un livret regroupant les 50 questions.</p> <p>L'épreuve démarre au signal du formateur.</p> <p>Les candidats ont 50 minutes pour remplir la grille.</p> <p>Les livrets de questions et grilles sont ramassés à la fin de l'épreuve.</p> <p>Le candidat reçoit 1 point par bonne réponse.</p>
Epreuve pratique	<p>Une place est attribuée à tous les candidats.</p> <p>Ceux-ci entrent dans la salle munis de leurs documents de jugement et se placent sur leur table désignée.</p> <p>Le formateur distribue les feuilles de notations de la saison en cours à chacun des candidats.</p> <p>La notation vidéo se fait sur grand écran avec vidéo-projection. Il est nécessaire d'avoir un son de bonne qualité.</p> <p>Les candidats notent au total 29 routines par secteur : 6 Arbitre Fédéral, puis 6 Exécution, puis 6 Artistique, et enfin 11 Difficultés/Arbitre National B.</p> <p>Pour chaque secteur il est procédé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jugement de la routine R0 : la note est annoncée aux candidats après 2 minutes - Jugement des 5 ou 10 routines d'examen avec 2 minutes entre chaque vidéo pour remplir les feuilles de jugement. - Ramassage des feuilles d'examen.

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Epreuve			Sous total	Coefficient	Total
THEORIE	50 questions	1 point / bonne réponse	50	1	50
PRATIQUE	5 routines Arbitre FA	5 points (Composition)	25	3	75
		5 points (Pénalités JA)	25	1	25
	5 routines Exécution	5 points	25	1	25
	5 routines Artistique	5 points	25	1	25
		5 points (Diffs)	50	2	100

	10 routines Diffs et Arbitre NB	5 points (Pénalités Diffs)	50	1	50	
		5 points (Pénalités JA)	50	1	50	
<p>*Le repêchage n'est pas systématique. Il est réalisé sans épreuve complémentaire et soumis à l'appréciation du responsable régional des juges sur les compétences montrées par le candidat lors de la formation. Aucune épreuve de rattrapage ne peut être organisée en cas d'échec d'un candidat à cet examen.</p>					TOTAL EXAMEN	400 points
					ADMISSION	320 points
					REPECHAGE*	280 points

NIVEAU 4

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 3 et avoir validé 4 jugements dans ce niveau :
 - o 2 en filière Fédérale en tant que Juge Arbitre (ou Juge Arbitre Assistant) ;
 - o 2 en filière Nationale B en tant que Juge Arbitre ou Juge Difficultés.

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice Après validation de son inscription chaque stagiaire reçoit un dossier pédagogique en format numérique ou en format papier comprenant les documents suivants : <ul style="list-style-type: none">- Programme de la formation- Didacticiels Exécution et Artistique National- Tableau des exigences techniques minimales du code FIG- Tableau des symboles du code FIG- Les feuilles de jugements de la saison National B
Compétences visées	Le juge niveau 4 doit : <ul style="list-style-type: none">- Poser une note d'artistique et d'exécution en Elite- Poser une note de difficulté et de Juge arbitre en National A- Connaître les règlements de la discipline (Règlement technique, Lettre FFGym, code FIG)
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Généralités du règlement technique, de la Lettre FFGym et du code FIG- Description des critères artistiques pour le niveau de pratique Elite- Description des critères d'exécution pour le niveau de pratique Elite- Reconnaissance vidéo et apprentissage des symboles pour les éléments de difficulté et acrobatiques du code FIG.
Volume horaire	12 heures minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- La périodicité de l'examen est fixée par la Commission Nationale des Juges
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : 50 minutes de théorie et 120 minutes de pratique
- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen

Cf. Modalités dérogatoires et de dispense dans la Règlementation Générale

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	<p>Une place est attribuée à tous les candidats.</p> <p>Ceux-ci entrent dans la salle munis de crayons uniquement et se placent sur leur table désignée.</p> <p>Le formateur distribue une grille de réponse qui sera prise en compte pour l'évaluation, et un livret regroupant les 50 questions.</p> <p>L'épreuve démarre au signal du formateur.</p> <p>Les candidats ont 50 minutes pour remplir la grille.</p> <p>Les livrets de questions et grilles sont ramassés à la fin de l'épreuve.</p> <p>Le candidat reçoit 1 point par bonne réponse.</p>
Epreuve pratique	<p>Une place est attribuée à tous les candidats.</p> <p>Ceux-ci entrent dans la salle munis de leurs documents de jugement et se placent sur leur table désignée.</p> <p>Le formateur distribue les feuilles de notations de la saison en cours à chacun des candidats.</p> <p>La notation vidéo se fait sur grand écran avec vidéo-projection. Il est nécessaire d'avoir un son de bonne qualité.</p> <p>Les candidats notent au total 29 routines : 6 Exécution, puis 6 Artistique, puis 11 Difficultés/Arbitre.</p> <p>Pour chaque secteur il est procédé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Jugement de la routine R0 : la note est annoncée aux candidats après 2 minutes- Jugement des 5 ou 10 routines d'examen avec 2 minutes entre chaque vidéo pour remplir les feuilles de jugement.- Ramassage des feuilles d'examen.

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Epreuve		Sous total	Coefficient	Total	
THEORIE	50 questions	1 point / bonne réponse	50	1	50
PRATIQUE	5 routines Exécution	5 points	25	1	25

	5 routines Artistique	5 points	25	1	25
	10 routines Difficultés /Arbitre	5 points (Diffs)	50	2	100
		5 points (Pénalités Diffs)	50	1	50
		5 points (Pénalités JA)	50	1	50
TOTAL EXAMEN					300 points
ADMISSION					240 points
REPECHAGE*					210 points

*Le repêchage n'est pas systématique. Il est réalisé sans épreuve complémentaire et soumis à l'appréciation du responsable régional des juges sur les compétences montrées par le candidat lors de la formation. Aucune épreuve de rattrapage ne peut être organisée en cas d'échec d'un candidat à cet examen.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 - Sujets d'examen

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 - Jury d'examen

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour le niveau 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 - Validation des résultats

Les résultats sont validés dès que possible à l'issue de l'examen et au plus tard au 30 juin :

- Par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3
- Par le responsable national des juges pour le niveau 4.

4 - Transmission des résultats

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour enregistrement et diffusion des nouveaux diplômés avec cnsaer@FFGym.fr en copie.

Renseignement par le responsable régional des juges du document récapitulatif des juges formés sur l'équipe Teams dédiée.

Pour le niveau 4 : les résultats sont transmis par le responsable national des juges à l'Académie France Gymnastique pour enregistrement et diffusion des nouveaux diplômés avec cnsaer@FFGym.fr en copie.

Le document de transmission est fourni dans le pack formateur « FICHE BILAN formation de juges 4 ».

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis sur FFGym Licence.

BAREMES

1 - Artistique et exécution

Artistique / Exécution	
Ecart de note	Nombre de points
≤0.4	5
0.5	4
0.6	3
0.7	2
0.8	1
0.9 et +	0

2 - Difficulté

Difficultés	
Ecart de note	Nombre de points
0	5
0.1 / 0.2	4
0.3 / 0.4	3
0.5 / 0.6	2
0.7 / 0.8	1
0.9 et plus	0

3 - Juge arbitre

Arbitre	
Ecart de note	Nombre de points
0 ou 0.1	5
0.2	4
0.3 ou 0.4	3
0.5	2
0.6 à 0.8	1
0.9 ou plus	0

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 - Matériel nécessaire

- Ordinateur
- Vidéo projecteur (plus enceintes si nécessaire)
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens

2 - Avant l'examen

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Saisir la session de formation sur FFGym licence avant le début de la formation
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 - Information à faire apparaître sur les convocations des candidats

- Rappel du lieu et des horaires de la formation et de l'examen
- Indiquer aux candidats les liens de téléchargement pour se procurer la réglementation en cours utile à la formation : Règlement Technique, Lettre FFGym, etc.
- De même pour les didacticiels et feuilles de jugement du dossier pédagogique
- Indiquer aux candidats le matériel dont ils auront besoin : papier de brouillon, crayons, calculatrice, etc.

4 - Le jour de l'examen

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Vérifier les licences
- Faire émarger les candidats

5 - Après l'examen

- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges (niveaux 1, 2 et 3) / par le responsable national des juges (niveau 4) dès que possible à l'issue de l'examen.
- Transmission des résultats sur le document FICHE BILAN formation de juges par mail à l'entité organisatrice avec cnsaer@FFGym.fr en copie.



Gymnastique Acrobatique

Edition 2024-2025

PRÉROGATIVES DES JUGES.....	29
NIVEAU 1	30
NIVEAU 2	33
NIVEAU 3	36
NIVEAU 4	39
MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS.....	42
METHODE ET BAREMES D'EVALUATION.....	43
GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES FORMATIONS ET EXAMENS	48

Validité : 1^{er} septembre 2024 – 31 août 2025

Validée par le Comité Directeur du 12/07/2024

PRÉROGATIVES DES JUGES

		Niveau 1				Niveau 2				Niveau 3				Niveau 4				
		E	A	D	JA	E	A	D	JA	E	A	D	JA	E	A	D	JA	
Fédéral	Fédéral B Fédéral A	7-14 ans	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		TC	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Trophée Fédéral par équipe	Tous âges	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Performance	National B	8-15 ans	X	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		TC	X	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	National A	8-16 ans	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓
		TC	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	✓
	Championnat de France par équipe	Division 2 et 3	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓
		Division 1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓
Elite	Elite	Avenir	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓
		Espoir	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓
		Junior	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓
		Senior	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓

Par ailleurs, le Niveau 4 confère une équivalence avec le Niveau 1 des autres disciplines (voir *Equivalence du Niveau 4 avec le Niveau 1 des autres disciplines* dans la partie Règlementation Générale)

NIVEAU 1

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription et de paiement des droits d'inscription sont définis par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 1 doit juger à l'exécution et à l'artistique les exercices du niveau de pratique Fédéral
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Connaissance des filières de compétition- Organisation des compétitions du niveau de pratique Fédéral- Engagements aux compétitions du niveau de pratique Fédéral- Composition des exercices du niveau de pratique Fédéral- Note de difficulté des exercices du niveau de pratique Fédéral- Pénalités du juge arbitre et du juge à la difficulté des exercices du niveau de pratique Fédéral- Rôle et organisation du jury d'exécution- Connaissance des pénalisations d'exécution- Rôle et organisation du jury artistique du niveau de pratique Fédéral- Connaissance de la notation à l'artistique du niveau de pratique Fédéral- Mode de calcul des notes- Méthode d'écriture des pénalisations (symbolique des éléments)- Pratique de jugement- Technique des éléments de base
Volume horaire	15 heures minimum (hors examen) 2 heures de formation aux <i>gestes qui sauvent</i>

- Dispense d'assiduité pour la formation aux *gestes qui sauvent*

Cf. Modalités dérogatoires et de dispense dans la Règlementation Générale

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter aux épreuves de l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Les épreuves de l'examen peuvent être organisées en alternance avec les séquences de formation (contrôle continu des connaissances)
- Durée de l'examen : théorie 1 heure / Pratique 1 heure

4 - Méthode et échelle d'évaluation

	Epreuve	Points	Documents	Contenu
THEORIE	Questionnaire A Règlementation	/ 20	Règlement technique / Lettres FFGym / Brochure des Programmes	20 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - les différentes filières de compétitions et les catégories correspondantes - le jugement dans les compétitions françaises - la réglementation et l'organisation des compétitions françaises - les programmes du niveau de pratique Fédéral Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 20 minutes
	Questionnaire B Difficulté	/ 5	Règlement technique / Lettres FFGym / Brochure des Programmes	5 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - Les pénalités applicables par le juge à la difficulté et le juge arbitre en catégories du niveau de pratique Fédéral - la comptabilisation de la difficulté dans ces catégories Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 10 minutes
	Questionnaire C Exécution / Artistique	/ 25	Non	25 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - les pénalités liées à l'exécution - la notation à l'artistique Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 30 minutes
PRATIQUE	Jugement Vidéo Exécution	/100	Non	Jugement de mouvements complets à l'exécution (12 dont 1 essai). 1 seul visionnage. Les 12 exercices sont choisis parmi les filières Fédéral A & B. La note doit être calculée et notée sur la feuille d'examen dans les 45 secondes qui suivent l'arrêt de la vidéo (la fin de l'exercice). Seuls les 10 meilleurs exercices sur les 11 seront pris en compte pour le calcul du total. 10 points supplémentaires sont accordés pour la capacité du candidat à prendre des notes en symbolique
	Jugement Vidéo Artistique	/20	Feuilles de notation artistique	Jugement de mouvements complets à l'artistique (5 dont 1 essai). 1 seul visionnage. Les 5 exercices sont choisis parmi les filières dont la note artistique est sur 6 points. La note doit être calculée et notée sur la feuille d'examen dans les 1 minute et 15 secondes qui suivent l'arrêt de la vidéo (la fin de l'exercice).

Cf. annexe Méthode et barèmes d'évaluation

5 - Conditions d'obtention

Le candidat doit obtenir le minimum requis sur le total THEORIE et sur le total PRATIQUE pour être déclaré admis.

Cf. annexe Méthode et barèmes d'évaluation.

NIVEAU 2

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- l'accès à la formation de niveau 2 sans prérequis de détention du niveau 1 peut être accordé (cf. *Règlementation Générale Modalités dérogatoires et de dispense concernant les formations et les examens*)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription et de paiement des droits d'inscription sont définis par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 2 doit : <ul style="list-style-type: none">- Juger l'exécution de toutes les catégories des filières Fédéral A & B et National B- Juger l'artistique de toutes les catégories des filières Fédéral A & B et National B- Calculer la note de difficulté des exercices semi imposés des filières Fédéral et National B- Appliquer les pénalités relatives au juge à la difficulté et au juge arbitre des exercices semi imposés des filières Fédéral et National B
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Connaissance des filières de compétition- Rôle des différents juges et organisation du jury- Organisation des compétitions de la filière National B- Engagements aux compétitions de la filière National B- Les pénalisations du juge arbitre dans les exercices de la filière National B- Les pénalisations du juge à la difficulté en filières Fédéral A & B et National B- Calcul de la difficulté en filières Fédéral A & B et National B- Connaissance des pénalités d'exécution (approfondissement)- La valeur artistique d'un exercice- Connaissance de la notation à l'artistique en filières Fédéral A & B et National B- Méthode d'écriture des exercices et pénalités (symbolique)- Pratique de jugement- Technique des éléments de différents niveaux (jusqu'à National B)
Volume horaire	18 heures minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans

- Le participant doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter aux épreuves de l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Les épreuves de l'examen peuvent être organisées en alternance avec les séquences de formation (contrôle continu des connaissances)
- Durée de l'examen : théorie 1h15 / Pratique 1h30

4 - Méthode et échelle d'évaluation

	Epreuve	Points	Documents	Contenu
THEORIE	Questionnaire A Règlementation	/ 20	Règlement technique / Lettres FFGym / Brochure des Programmes	20 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - les différentes filières de compétitions et les catégories correspondantes - la réglementation et l'organisation des compétitions françaises - le jugement dans les compétitions françaises - le calcul des notes finales dans les différentes catégories Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 20 minutes
	Questionnaire B Difficulté	/ 10	Règlement technique / Lettres FFGym / Brochure des Programmes	10 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - Les pénalités applicables par le juge à la difficulté et le juge arbitre - la comptabilisation de la difficulté dans les filières Fédéral A & B et National B Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 20 minutes
	Questionnaire C Exécution Artistique	/ 30	Non	20 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - les pénalités liées à l'exécution - la notation à l'artistique + 5 questions posées sous forme de cas concret Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 30 minutes
PRATIQUE	Jugement Vidéo Exécution	/80	Non	Jugement de mouvements complets (9 dont 1 essai) à l'exécution. 1 seul visionnage. Les 9 exercices sont choisis parmi les filières Fédéral et/ou la filière National B, La note doit être calculée et notée sur la feuille d'examen dans les 45 secondes qui suivent l'arrêt de la vidéo (la fin de l'exercice). 8 points supplémentaires sont accordés pour la capacité du candidat à prendre des notes en symbolique
	Jugement Vidéo Artistique	/30	Feuilles de notation artistique	Jugement de mouvements complets (7 dont 1 essai) à l'artistique. 1 seul visionnage. Les 7 exercices sont choisis parmi les filières Fédéral et/ou la filière National B, La note doit être calculée et notée sur la feuille d'examen dans les 1 minute et 15 secondes qui suivent l'arrêt de la vidéo (la fin de l'exercice).
	Contrôle vidéo Difficulté et exigences	/20	Figurines des exercices semi - imposés (brochure des programmes)	Le candidat effectue 4 contrôles vidéo à partir de cartes de compétitions fournies. Chacun des exercices est passé 2 fois. Le candidat doit donner la note de difficulté de départ ainsi que toutes les pénalités applicables en tant que juge à la difficulté. Les exercices correspondent aux filières Fédéral A & B ou National B

				Le candidat dispose de 1 minute après le premier passage et 2 minutes après le second pour donner sa note.
--	--	--	--	--

Cf. annexe Méthode et barèmes d'évaluation

5 - Conditions d'obtention

Le candidat doit obtenir le minimum requis sur le total THEORIE et sur le total PRATIQUE pour être déclaré admis.

Cf. annexe Méthode et barèmes d'évaluation

NIVEAU 3

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 2
- Avoir jugé au moins 2 compétitions dont une compétition en tant que juge à l'exécution et une compétition en tant que juge à l'artistique

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription et de paiement des droits d'inscription sont définis par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 3 doit : <ul style="list-style-type: none">- Juger l'exécution et l'artistique de toutes les catégories- Calculer la note de difficulté des exercices des catégories National A 8-16 ans et Elite Avenir- Appliquer les pénalités des exercices des catégories National A 8-16 ans et Elite Avenir- Maîtriser l'écriture symbolique des éléments imposés et libres de toutes les catégories- Diriger un jury en filières Fédéral A & B et National B
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Rôle des différents juges et organisation du jury- Pénalisations du juge à la difficulté et du juge arbitre dans les exercices libres- Composition des exercices des catégories National A 8-16 ans et Elite Avenir- Note de difficulté- Les tables de difficultés des duos et groupes<ul style="list-style-type: none">o Le mode de fonctionnement des tableso La recherche de valeurs de pyramides dont le degré de difficulté se limite au niveau national A et Elite Aveniro La recherche de valeurs d'éléments individuels- Symbolique- La valeur artistique d'un exercice- Connaissance des pénalisations d'exécution (approfondissement)- Connaissance des critères de notation artistique (approfondissement)- Pratique de jugement
Volume horaire	18 heures minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans

- Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter aux épreuves de l'examen
- L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Les épreuves de l'examen peuvent être organisées en alternance avec les séquences de formation (contrôle continu des connaissances)
- Durée de l'examen : théorie 1h30 / Pratique 3 heures

4 - Méthode et échelle d'évaluation

	Epreuve	Points	Documents	Contenu
THEORIE	Questionnaire A Règlement et code de pointage	/ 20	Règlement technique / Lettres FFGym / Brochure des Programmes / Code de pointage FIG	20 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - le règlement technique français - le code de pointage FIG Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 20 minutes
	Questionnaire B Difficulté	/ 20	Non	20 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - Les pénalités applicables par le juge à la difficulté et le juge arbitre pour des exercices des filières Fédéral, National B et A 8-16 ans et de la catégorie Elite Avenir - la comptabilisation de la difficulté et les exigences de composition des exercices des filières Fédéral, National B et A 8-16 ans et de la catégorie Elite Avenir Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 40 minutes
	Questionnaire C Exécution Artistique	/ 20	Non	20 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - les pénalités liées à l'exécution (10 questions) - la notation à l'artistique (10 questions) Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 30 minutes
PRATIQUE	Jugement Vidéo Exécution	/100	Non	Jugement de 11 mouvements complets, dont 1 essai. 1 seul visionnage. Les exercices sont choisis dans la filière Nationale A ou Elite. La note doit être calculée et notée sur la feuille d'examen dans les 45 secondes qui suivent l'arrêt de la vidéo (la fin de l'exercice).
	Jugement Vidéo Artistique	/40	Feuilles de notation artistique	Jugement de 5 mouvements complets, dont 1 essai. 1 seul visionnage. Les exercices sont choisis dans la filière Nationale A ou Elite. La note doit être calculée et notée sur la feuille d'examen dans la minute qui suit l'arrêt de la vidéo (la fin de l'exercice).
	Contrôle carte de compétition	/20	Tables de difficulté FIG Figurines National A 8-16 ans et Elite Avenir (brochure des programmes)	Le candidat doit vérifier et compléter 4 cartes de compétition qui comprennent les dessins des éléments réalisés leur références et valeurs : - en vérifiant les pages, références et valeurs indiquées - en vérifiant le total de difficulté et les exigences pour donner la note de difficulté de départ de l'exercice Les exercices correspondent aux catégories National A 8-16 ans et Elite Avenir Temps limité à 1h20 pour la correction des 4 cartes.

	<p align="center">Contrôle vidéo Difficulté et exigences</p>	<p align="center">/20</p>	<p>Tables de difficulté FIG Figurines National A 8-16 ans et Elite Avenir (brochure des programmes)</p>	<p>Les 4 cartes de compétition précédemment corrigées sont reprises pour le contrôle vidéo. Chacun des exercices correspondant à une carte de compétition est passé 2 fois. Le candidat doit donner la note de difficulté de chaque exercice ainsi que toutes les pénalités applicables. Le candidat dispose de 1 minute après le premier passage et 2 minutes après le second pour donner sa note.</p>
--	---	----------------------------------	---	---

Cf. annexe Méthode et barèmes d'évaluation

5 - Conditions d'obtention

Le candidat doit obtenir le minimum requis sur le total THEORIE et sur le total PRATIQUE pour être déclaré admis.

Cf. annexe Méthode et barèmes d'évaluation

NIVEAU 4

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 3
- Avoir jugé au moins 2 compétitions dont une compétition en tant que juge à l'exécution, une compétition en tant que juge à l'artistique et une compétition en tant que juge à la difficulté

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription et de paiement des droits d'inscription sont définis par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 4 doit : <ul style="list-style-type: none">- Juger l'exécution et l'artistique de toutes les catégories- Calculer la note de difficulté de départ des exercices libres et semi imposés de toutes les catégories- Appliquer les pénalités des exercices libres et semi imposés de toutes les catégories- Maîtriser l'écriture symbolique d'éléments de tous niveaux- Diriger un jury dans toutes les catégories
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Rôle des différents juges et organisation du jury- Les pénalisations du juge à la difficulté et du juge arbitre dans les exercices libres- Composition des exercices libres statiques, dynamiques et combinés- Note de difficulté des exercices libres- Les tables de difficultés des duos et groupes<ul style="list-style-type: none">⊖ Approfondissement<ul style="list-style-type: none">○ Travail sur des éléments dont le degré de difficulté correspond à l'élite française- Symbolique- Connaissance des pénalisations d'exécution (approfondissement)- Connaissance des critères de notation artistique (approfondissement)- Pratique de jugement
Volume horaire	18 heures minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- La périodicité de l'examen est fixée par la Commission Nationale des Juges
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter aux épreuves de l'examen
 - L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Les épreuves de l'examen peuvent être organisées en alternance avec les séquences de formation (contrôle continu des connaissances)
 - Durée de l'examen : théorie 1 heure / Pratique 3 heures
- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen

Cf. Modalités dérogatoires et de dispense dans la Règlementation Générale

4 - Méthode et échelle d'évaluation

	Epreuve	Points	Documents	Contenu
THEORIE	Questionnaire A Règlement et code de pointage	/ 20	Règlement technique / Lettres FFGym / Brochure des Programmes / Code de Pointage FIG	20 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - le règlement technique français - le code de pointage FIG Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 20 minutes
	Questionnaire B Difficulté	/ 20	Non	20 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - Les pénalités applicables par le juge à la difficulté et le juge arbitre pour des exercices libres ou semi-imposés - la comptabilisation de la difficulté des exercices libres, statiques dynamiques et combinés - les exigences de composition des exercices libres statiques dynamiques et combinés. Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 40 minutes
PRATIQUE	Jugement Vidéo Exécution	/100	Non	Jugement de 6 mouvements complets, dont 1 essai. 1 seul visionnage. Les exercices sont choisis dans n'importe quelle catégorie nationale ou internationale. La note doit être calculée et notée sur la feuille d'examen dans les 45 secondes qui suivent l'arrêt de la vidéo (la fin de l'exercice).
	Jugement Vidéo Artistique	/40	Feuilles de notation artistique	Jugement de 5 mouvements complets, dont 1 essai. 1 seul visionnage. Les exercices sont choisis dans n'importe quelle catégorie nationale ou internationale. La note doit être calculée et notée sur la feuille d'examen dans la minute qui suit l'arrêt de la vidéo (la fin de l'exercice).

	Contrôle carte de compétition	/40	<p>Tables de difficulté FIG</p> <p>Tableau récapitulatif des exigences</p>	<p>Le candidat doit vérifier et compléter 4 cartes de compétition qui comprennent les dessins des éléments réalisés leur références et valeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en vérifiant les pages, références et valeurs indiquées - en vérifiant le total de difficulté et les exigences pour donner la note de difficulté de départ de l'exercice <p>Les exercices correspondent aux catégories Elite Espoir, Junior et Senior.</p> <p>Temps limité à 1h20 pour la correction des 4 cartes.</p>
	Contrôle vidéo Difficulté et exigences	/40	<p>Tables de difficulté FIG</p> <p>Tableau récapitulatif des exigences</p>	<p>Les 4 cartes de compétition précédemment corrigées sont reprises pour le contrôle vidéo. Chacun des exercices correspondant à une carte de compétition est passé 2 fois. Le candidat doit donner la note de difficulté de chaque exercice ainsi que toutes les pénalités applicables. Le candidat dispose de 1 minute après le premier passage et 2 minutes après le second pour donner sa note.</p>

Cf. annexe Méthode et barèmes d'évaluation

5 - Conditions d'obtention

Le candidat doit obtenir le minimum requis sur le total THEORIE et sur le total PRATIQUE pour être déclaré admis.

Cf. annexe Méthode et barèmes d'évaluation

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 - Sujets d'examen

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 - Jury d'examen

Pour les niveaux 1 et 2 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour les niveaux 3 et 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 - Validation des résultats

Les résultats sont validés par le responsable régional des juges pour les niveaux 1 et 2, par le responsable national des juges pour les niveaux 3 et 4.

Valider les résultats dès que possible à l'issue de l'examen et au plus tard au 30 juin

4 - Gestion des sessions et transmission des résultats

La gestion des formations et examens (calendrier, inscriptions, résultats, etc.) doit être faite via FFGym Licence.

La saisie des sessions de formation, des résultats d'examen et l'édition des diplômes sont du ressort de la structure organisatrice

Il s'assurera au préalable que les calendriers soient en adéquation avec cette exigence

Une fois les résultats validés, transmission des résultats par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1 et 2 et par le responsable national des juges à l'Académie France Gymnastique pour les niveaux 3 et 4, pour saisie informatique.

METHODE ET BAREMES D'EVALUATION

1 - Récapitulatif des épreuves d'examen

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
THEORIE	Questionnaire A Règlementation 20 points	Questionnaire A Règlementation 20 points	Questionnaire A Règlement et code de pointage 20 points	Questionnaire A Règlement et code de pointage 20 points
	Questionnaire B difficulté 5 points	Questionnaire B difficulté 10 points	Questionnaire B difficulté 20 points	Questionnaire B difficulté 20 points
	Questionnaire C Exécution + Artistique 25 points	Questionnaire C Exécution + Artistique + complément artistique 5 points	Questionnaire C exécution + artistique 20 points	
Admissibilité	33 pts / 50 pts	45 pts / 60 pts	42 pts / 60 pts	30 pts / 40 pts
PRATIQUE	Jugement vidéo Exécution 100 points	Jugement vidéo Exécution 80 points	Jugement vidéo Exécution 100 points	Jugement vidéo Exécution 100 points
	Jugement vidéo Artistique 20 points	Jugement vidéo Artistique 30 points	Jugement vidéo Artistique 40 points	Jugement vidéo Artistique 40 points
		Contrôle vidéo Difficulté et exigences 20 points	Difficulté : Contrôle carte de compétition 20 points	Difficulté : Contrôle carte de compétition 40 points
			Contrôle vidéo difficulté et exigences 20 points	Contrôle vidéo difficulté et exigences 40 points
Admissibilité	94 pts / 120 pts	97 pts / 130 pts	138 pts / 180 pts	165 pts / 220 pts
REUSSITE et %	127 / 170 pts (75%)	142 / 190 pts (75%)	180 / 240 pts (75%)	195 / 260 pts (75%)

2 - Questionnaires

- Modalités d'organisation

	Questionnaire A	Questionnaire B	Questionnaire C
Niveau 1	20 minutes maximum Documents autorisés	10 minutes maximum Documents autorisés	30 minutes maximum Documents autorisés
Niveau 2	20 minutes maximum Documents autorisés	20 minutes maximum Documents autorisés	30 minutes maximum ⊘ Sans document
Niveau 3	20 minutes maximum Documents autorisés	40 minutes maximum ⊘ Sans document	30 minutes maximum ⊘ Sans document
Niveau 4	20 minutes maximum Documents autorisés	40 minutes maximum ⊘ Sans document	

- Barème

Chaque question vaut 1 point. 1 seule réponse possible par item.

0 point pour réponse fausse ou manquante. 1 point pour chaque bonne réponse.

Les questions des écrits sont différentes à chaque niveau. Elles correspondent aux contenus de formation.

La difficulté des questions va croissant du niveau 1 au niveau 4.

Une "banque de questions" est constituée pour chaque écrit de chaque niveau permettant de tester la connaissance du règlement par le candidat pour s'assurer qu'il sera efficace et juste sur le terrain.

3 - Exécution

Pour chaque exercice, une note de référence a été établie. La correction est effectuée par rapport à cette note.

Ecart entre la note du candidat et celle du correcteur lorsque la note de référence est comprise entre :			Points obtenus par le candidat
0.00 et 8.00	8.10 et 9.00	9.10 et 10.00	
0.0 à 0.30	0.0 à 0.20	0.0 ou 0.10	10
0.40	0.30	0.20	9
0.50	0.40	0.30	8
0.60	0.50	0.40	7
0.70	0.60	0.50	6
0.80	0.70	0.60	5
0.90	0.80	0.70	4
1.00	0.90	0.80	3
1.10	1.00	0.90	2
1.20	1.10	1.00	1
1.30	1.20	1.10	0

Exemples

- Note de référence 9,2 et note du candidat 9,0 : l'écart est de 0.2 donc le candidat obtient 9/10
- Note de référence 9,0 et note du candidat 8,6 : l'écart est de 0.4 donc le candidat obtient 8/10

En niveau 4 la somme des 5 notes / 10 (total /50) est multiplié par 2 pour obtenir un total /100.

Bonus pour la prise d'un exercice en écriture symbolique

10 points en niveau 1 et 8 points en niveau 2 supplémentaires peuvent être attribués en fonction de la capacité du candidat à prendre un exercice en symbolique. Attention, cette compétence ne doit pas aller à l'encontre de l'efficacité de la notation à l'exécution.

4 - Artistique

Pour chaque exercice, une note de référence a été établie. La correction est effectuée par rapport à cette note.

NIVEAUX 1 ET 2

Ecarts entre la note du candidat et celle du correcteur	Points obtenus par le candidat
0.0	5
0.10	4,5
0.20	4
0.30	3,5
0.40	3
0.50	2
0.60	1
0.70	0
0.80	0
0.90	0
1.00	0

NIVEAUX 3 ET 4

Ecarts entre la note du candidat et celle du correcteur lorsque la note de référence est comprise entre :			Points obtenus par le candidat
0.00 et 8.00	8.10 et 9.00	9.10 et 10.00	
0.0 à 0.30	0.0 à 0.20	0.0 ou 0.10	10
0.40	0.30	0.20	9
0.50	0.40	0.30	8
0.60	0.50	0.40	7
0.70	0.60	0.50	6
0.80	0.70	0.60	5
0.90	0.80	0.70	4
1.00	0.90	0.80	3
1.10	1.00	0.90	2
1.20	1.10	1.00	1
1.30	1.20	1.10	0

5 - Contrôle de carte de compétition

Niveau 3	Niveau 4
5 points par carte de compétition	10 points par carte de compétition
1 point retiré par : <ul style="list-style-type: none">• Faute de valeur,• Exigence non appliquée,• Méthode de calcul fausse,• Erreur de calcul.	2 points retirés par : <ul style="list-style-type: none">• Faute de valeur,• Exigence non appliquée,• Méthode de calcul fausse,• Erreur de calcul.

6 - Contrôle vidéo et exigences

En niveaux 2 et 3, chaque carte de compétition est notée sur 5 points. En niveau 4, chaque carte de compétition est notée sur 10 points. La notation est réalisée par l'application de bonus et de pénalités :

- Application de bonus

En niveau 2, un bonus de 1 point est appliqué :

En niveau 3, un bonus de 0,5 est appliqué :

En niveau 4, un bonus de 1,0 est appliqué :

- Pour l'identification de chaque divergence entre ce qui est réalisé et ce qui est inscrit sur la carte de compétition
- Pour l'application des pénalités relatives à chacune de ces divergences
- Pour l'application de la prise en compte de la difficulté pour chacune de ces divergences
- Pour la correction de la note de difficulté des éléments individuels
- Pour la correction de la note de difficulté des éléments collectifs.

- Application de pénalité

En niveau 2, une pénalité de 1 point est appliquée

En niveau 3, une pénalité de 0,5 point est appliquée

En niveau 4, une pénalité de 1 point est appliquée

- Pour toute divergence signalée non effective.

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES FORMATIONS ET EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les formations et examens de juges

1 - Matériel nécessaire

La salle :

- Elle doit être appropriée à la vidéo, bonne exposition, rideaux en cas de luminosité importante,
- Elle doit être spacieuse afin que les candidats ne soient pas serrés,
- Une table par personne.

Le matériel vidéo :

- Vidéo – projecteur et écran de projection + système audio
- Ordinateur et câbles de connexion nécessaires.

Les documents nécessaires au formateur :

- La brochure des juges,
- Le code de pointage en vigueur,
- Les tables de difficultés en vigueur,
- La réglementation et les figurines FIG des programmes par catégorie d'âge,
- Le règlement technique Gymnastique Acrobatique en vigueur,
- Les lettres FFGym de Gymnastique Acrobatique en vigueur,
- La brochure des programmes en vigueur,
- Mallette du formateur (présentations PowerPoint, documents support, vidéos, notes de référence ...) via OneDrive,
- Feuilles d'examen pour la pratique,
- Vidéos training OneDrive,
- Questionnaires et vidéos d'examen,
- Document Excel pour la gestion des résultats.

2 - Avant la formation / l'examen

- Prévoir la date et le lieu de la formation et de l'examen avec la structure organisatrice
- Saisir la session de formation sur FFGym licence et ouvrir ainsi les inscriptions
- Envoyer la circulaire d'inscription en mentionnant toutes les informations nécessaires et en joignant la fiche signalétique.
- Envoyer les mallettes de préparation aux candidats
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la faire convoquer le cas échéant
- Préparer les feuilles récapitulatives, les questionnaires, les feuilles de notes, les vidéos, et tous les documents nécessaires à la formation
- Préparer la salle
- Vérifier le bon fonctionnement du matériel vidéo.

3 - Information à faire apparaître sur les convocations des candidats

- Rappel du lieu et des horaires de la formation et de l'examen

- Indiquer aux candidats les liens de téléchargement pour se procurer la réglementation en cours utile à la formation : Règlement Technique, Lettre FFGym, etc.
- Indiquer aux candidats le matériel dont ils auront besoin : papier de brouillon, crayons, calculatrice, etc.

4 - Le jour de l'examen

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Vérifier les licences
- Faire émarger les candidats
- Distribuer les documents nécessaires et s'assurer que les candidats n'ont à leur disposition que les documents autorisés le cas échéant.
- Indiquer sur un tableau l'heure de début et de fin d'épreuve.
- Laisser un temps de pause entre la théorie et la pratique.
- (Remarque : il est autorisé d'intégrer certaines épreuves à la formation : contrôle continu des connaissances)

5 - Après l'examen

- Faire la correction
- Faire valider les résultats par le responsable régional / national des juges selon les niveaux
- Transmettre les résultats pour saisie informatique à la structure organisatrice.



Gymnastique Artistique Féminine

Edition 2024-2025

PREROGATIVES DES JUGES.....	51
NIVEAU 1	52
NIVEAU 2	54
NIVEAU 3	56
NIVEAU 4	58
MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS.....	60
BAREMES	61
GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS	63

Validité : 1^{er} septembre 2024 – 31 août 2025

Validée par le Comité Directeur du 12/07/2024

PREROGATIVES DES JUGES

			Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4	
			E	D	E	D	E	D	E	D
Fédéral	Fédéral B	Département et ID*	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Fédéral A	Département et ID*	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Région*	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		National	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Performance 7-9 ans	Département et ID*	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
	Région*	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Performance	Département et ID*	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
	Région*	X	X	✓	X	✓	✓	✓	✓	
	National	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	
FIG Aménagé	Département et ID*	X	X	✓	X	✓	✓	✓	✓	
	Région*	X	X	✓	X	✓	✓	✓	✓	
	National	X	X	X	X	✓	X	✓	✓	
TOP 12	Rencontres et finale	X	X	X	X	X	X	✓	✓	
Elite	Elite	Avenir	X	X	X	X	X	X	✓	✓
		Espoir	X	X	X	X	X	X	✓	✓
		Junior	X	X	X	X	X	X	✓	✓
		Senior	X	X	X	X	X	X	✓	✓

* Pour les territoires concernés par le regroupement compétitif : ID = région et région = regroupement

Par ailleurs, le Niveau 4 confère une équivalence avec le Niveau 1 des autres disciplines (voir *Equivalence du Niveau 4 avec le Niveau 1 des autres disciplines dans la partie Règlementation Générale*)

NIVEAU 1

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux.
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice.
Compétences visées	Le juge niveau 1 doit : <ul style="list-style-type: none">- Calculer la note de l'exécution : identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes du secteur fédéral- Calculer la note de difficulté des programmes du secteur fédéral
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Droits et devoirs du jury- Méthode d'écriture des pénalisations- Reconnaissance sur vidéo et technique des éléments du programme Fédéral- Symbolique de base et symbolique des éléments du programme Fédéral- Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme Fédéral- Pratique de jugement
Volume horaire	20 heures minimum (hors examen) 2 heures de formation aux <i>gestes qui sauvent</i>

- Dispense d'assiduité pour la formation aux *gestes qui sauvent*

Cf. Modalités dérogatoires et de dispense dans la Règlementation Générale

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 3 heures maximum

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Avec vidéo et/ou QCM	50 points
Epreuve pratique	Jugement vidéo	100 points

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

- Admission 110 points
- Pas de note éliminatoire

NIVEAU 2

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- l'accès à la formation de niveau 2 sans prérequis de détention du niveau 1 peut être accordé (cf. *Règlementation Générale Modalités dérogatoires et de dispense concernant les formations et les examens*)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 2 doit : <ul style="list-style-type: none">- Diriger un jury- Juger l'exécution de tous programme : identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes Fédéral, Performance et Code FIG aménagé- Calculer la note de difficulté du programme Fédéral et des programmes Performance.
Programmes concernés	Programmes Performance pour rôle de jury D (jury de difficulté) Tous les programmes pour rôle de jury E (jury de l'exécution)
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Droits et devoirs du jury- Symbolique : des éléments A-B-C + vitesse + perfectionnement- Technique : renforcement des connaissances techniques, reconnaissance sur vidéo des éléments du programme Performance- Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme Performance et code FIG aménagé- Evaluer la valeur artistique- Pratique de jugement
Volume horaire	25 heures minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 3 heures.

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Avec vidéo et/ou QCM	50 points
Epreuve pratique	Jugement vidéo	100 points

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

- Admission 110 points
- Note éliminatoire : 24 points

NIVEAU 3

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 2 depuis un an minimum et avoir jugé au moins 2 compétitions

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 3 doit : <ul style="list-style-type: none">- Diriger un jury- Maîtriser l'écriture symbolique- Juger l'exécution de tous programme : identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes Fédéral, Performance- Calculer la note de difficulté du programme Fédéral et du programme Performance et Code FIG aménagé
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Droits et devoirs du jury- Symbolique : des éléments A-B-C-D + vitesse + perfectionnement- Amélioration des connaissances techniques- Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme code FIG aménagé- Note de difficulté : calculer la valeur de difficulté, reconnaître les exigences de composition et les valeurs de liaison les plus fréquentes- Evaluer la valeur artistique- Pratique de jugement
Volume horaire	20 heures minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 3 heures

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Avec vidéo et/ou QCM	50 points
Epreuve pratique	Jugement vidéo	100 points

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

- Admission : 115 points
- Note éliminatoire : 24 points

NIVEAU 4

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès des deux entités organisatrices
- Être en possession du niveau 3 depuis un an minimum et avoir jugé au moins 2 compétitions

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés au niveau régional par les comités régionaux et au niveau national par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 4 doit : <ul style="list-style-type: none">- Diriger un jury- Maîtriser l'écriture symbolique- Juger l'exécution de tous programme tant au niveau de la note de l'exécution que de la note de difficulté- Jugement et expertise sur des mouvements de niveau National
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Rappel de principes théoriques- Pratique de jugement
Volume horaire	1 journée au niveau national (Académie France Gymnastique) En tant que de besoin, les comités régionaux peuvent organiser une formation de 15 heures minimum

3 - Conditions d'examen

- La périodicité de l'examen est fixée par la Commission Nationale des Juges
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen (sauf dérogation accordée par le responsable national des juges fédéraux, après avis du responsable régional des juges)
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : 3 heures 30 minutes
- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen

Cf. Modalités dérogatoires et de dispense dans la Règlementation Générale

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Avec vidéo et/ou QCM	50 points
Epreuve pratique	Jugement vidéo	100 points

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

- Admission 120 points
- Note éliminatoire : 29 points

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 - Sujets d'examen

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 - Jury d'examen

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour le niveau 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 - Validation des résultats

Les résultats sont validés dès que possible à l'issue de l'examen et au plus tard au 30 juin :

- Par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3
- Par le responsable national des juges pour le niveau 4.

4 - Transmission des résultats

Les résultats sont transmis par :

- Le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3
- Le responsable national des juges à l'Académie France Gymnastique pour le niveau 4.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis sur FFGym Licence.

BAREMES

1 - Exécution

Barème valable pour tous les niveaux.

Ecart	Notes des experts					
	0,00 pt à 0,50 pt	0,60 pt à 1,00 pt	1,10 pt à 1,60 pt	1,70 pt à 2,40 pt	2,50 pt à 3,40 pt	3,50 pt et plus
0,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
0,10	4,70	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
0,20	4,40	4,70	5,00	5,00	5,00	5,00
0,30	4,10	4,40	4,70	5,00	5,00	5,00
0,40	3,80	4,10	4,40	4,70	5,00	5,00
0,50	3,50	3,80	4,10	4,40	4,70	5,00
0,60	3,20	3,50	3,80	4,10	4,40	4,70
0,70	2,90	3,20	3,50	3,80	4,10	4,40
0,80	2,60	2,90	3,20	3,50	3,80	4,10
0,90	2,30	2,60	2,90	3,20	3,50	3,80
1,00	2,00	2,30	2,60	2,90	3,20	3,50
1,10	1,70	2,00	2,30	2,60	2,90	3,20
1,20	1,40	1,70	2,00	2,30	2,60	2,90
1,30	1,10	1,40	1,70	2,00	2,30	2,60
1,40	0,80	1,10	1,40	1,70	2,00	2,30
1,50	0,50	0,80	1,10	1,40	1,70	2,00
1,60	0,20	0,50	0,80	1,10	1,40	1,70
1,70	0,00	0,20	0,50	0,80	1,10	1,40
1,80	0,00	0,00	0,20	0,50	0,80	1,10
1,90	0,00	0,00	0,00	0,20	0,50	0,80
2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20	0,50
2,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20
2,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

2 - Difficulté

Pénalités déduites des points obtenus en exécution					
Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3 et 4	
Ecart	Barème N 1	Ecart	Barème N 2	Ecart	Barème N3 / N4
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,50	0,20	0,10	0,10	0,10	0,20
1,00	0,40	0,20	0,20	0,20	0,40
1,50	0,60	0,30	0,30	0,30	0,60
2,00	0,80	0,40	0,40	0,40	0,80
2,50	1,00	0,50	0,50	0,50	1,00
3,00	1,20	0,60	0,60	0,60	1,20
3,50	1,40	0,70	0,70	0,70	1,40
4,00	1,60	0,80	0,80	0,80	1,60
4,50	1,80	0,90	0,90	0,90	1,80
5,00	2,00	1,00	1,00	1,00	2,00
5,50	2,20	1,10	1,10	1,10	2,20
6,00	2,40	1,20	1,20	1,20	2,40
6,50	2,60	1,30	1,30	1,30	2,60
7,00	2,80	1,40	1,40	1,40	2,80
7,50	3,00	1,50	1,50	1,50	3,00
8,00	3,20	1,60	1,60	1,60	3,20
8,50	3,40	1,70	1,70	1,70	3,40
9,00	3,60	1,80	1,80	1,80	3,60
9,50	3,80	1,90	1,90	1,90	3,80
10,00	4,00	2,00	2,00	2,00	4,00
10,50	4,20	2,10	2,30	2,10	4,20
11,00	4,40	2,20	2,60	2,20	4,40
11,50	4,60	2,30	2,90	2,30	4,60
12,00	4,80	2,40	3,20	2,40	4,80
12,50	5,00	2,50	3,50	2,50	5,00
13,00	5,00	2,60	3,80	2,60	5,00
13,50	5,00	2,70	4,10	2,70	5,00
		2,80	4,40	2,80	5,00
		2,90	4,70	2,90	5,00
		3,00	5,00	3,00	5,00

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 - Matériel nécessaire

- Ordinateur (minimum 1)
- Vidéo projecteur
- Tables individuelles : en nombre suffisant (y compris pour l'accueil), suffisamment espacées
- Feuilles d'examens : l'examen théorique, les feuilles de réponses pour les candidats (théorie et pratique)
- Petit matériel : chronomètres, agrafeuses, rallonges électriques, ramettes de papier blanc, enveloppes etc.

2 - Avant l'examen

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Saisir les sessions de formation sur FFGym licence avant le début de la formation
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer
- Envoyer la circulaire d'inscription avec la demande de fiche signalétique dans les clubs. Ne pas oublier de mentionner le coût. Sur celle-ci, rappeler aux candidats de venir avec leur matériel (programmes et feuilles de jugement personnelles). Aucun document ne sera distribué sur place
- Faire la répartition des tâches à l'avance (accueil, secrétariat, surveillance, ramassage des résultats, enregistrement des résultats, calculs...)
- Composer l'examen et vérifier les vidéos (être sûr qu'elles passent toutes...)
- Faire les photocopies nécessaires : feuilles d'émargement et documents d'examen
- Arriver au moins 1 heure à l'avance sur les lieux de l'examen
- Préparer la salle (avec l'équipe d'encadrement) et vérifier le bon fonctionnement du matériel vidéo.

3 - Information à faire apparaître sur les convocations des candidats

- Rappel du lieu et des horaires de la formation et de l'examen
- Indiquer aux candidats les liens de téléchargement pour se procurer la réglementation en cours utile à la formation : Règlement Technique, Lettre FFGym, etc.
- Indiquer aux candidats le matériel dont ils auront besoin : papier de brouillon, crayons, calculatrice, etc.

4 - Le jour de l'examen

A l'arrivée des candidats

- Vérifier les licences
- Numéroter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle pour faciliter la saisie informatique
- Faire émarger les candidats

Partie théorique « sans document »

- Le candidat ne doit avoir en sa possession que sa trousse
- Distribuer les documents nécessaires à l'examen : tableau récapitulatif et brouillon
- Visionnage des vidéos nécessaire pour la relecture en laissant un temps de pause entre chaque question théorique sur vidéo si besoin (10 à 30 secondes)
- Distribuer le QCM
- Indiquer sur un tableau l'heure du début et de la fin de l'épreuve (pour le QCM).
- Récupérer tous les documents avant la sortie de l'épreuve : épreuve et brouillons

Laisser un temps de pause entre les 2 épreuves (15 à 20 minutes)

Partie pratique « Avec documents »

- Avant de commencer, demander aux candidats de remplir tous les papiers
- Prévoir la gestion du chronomètre et du ramassage des notes
- Préciser si c'est le mouvement d'essai ou celui d'examen et le numéro de la vidéo
- Préciser ce qu'il faut faire : Note de difficulté et/ou Déductions
- Selon l'organisation, ramasser les notes après chaque mouvement ou après chaque agrès
- Puis ramasser tous les brouillons.

5 - Après l'examen

- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges pour le niveau 4
- Transmission des résultats : les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges à l'Académie France Gymnastique pour le niveau 4.



Gymnastique Artistique Masculine

Edition 2024-2025

PREROGATIVES DES JUGES.....	66
NIVEAU 1	67
NIVEAU 2	69
NIVEAU 3	71
NIVEAU 4	73
MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS.....	75
BAREMES	76
GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS	78

Validité : 1^{er} septembre 2024 – 31 août 2025

Validée par le Comité Directeur du 12/07/2024

PREROGATIVES DES JUGES

		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4			
		E	D	E	D	E	D	E	D		
<i>E : Exécution – D : Difficulté</i>											
Fédéral	Fédéral A et B	Département	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
		Inter-département*	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
		Région*	✓	X	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		National	X	X	✓	X	✓	X	✓	✓	✓
Performance	National A et B Imposés	Département	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
		Inter-département*	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
		Région*	✓	X	✓	X	✓	✓	✓	✓	
		National	X	X	X	X	✓	X	✓	✓	✓
Performance	National A et B Libres	Département	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
		Inter-département*	X	X	✓	X	✓	✓	✓	✓	
		Région*	X	X	✓	X	✓	✓	✓	✓	
		National	X	X	X	X	✓	X	✓	✓	✓
Elite	Elite	Avenir	X	X	X	X	X	X	✓	✓	
		Espoir	X	X	X	X	X	X	✓	✓	
		Junior	X	X	X	X	X	X	✓	✓	
		Senior	X	X	X	X	X	X	✓	✓	

* ID = région et Région = regroupement pour les territoires du regroupement compétitif

Par ailleurs, le Niveau 4 confère une équivalence avec le Niveau 1 des autres disciplines (voir *Equivalence du Niveau 4 avec le Niveau 1 des autres disciplines* dans la partie Règlements Générale)

NIVEAU 1

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 1 doit être capable sur les programmes nationaux : <ul style="list-style-type: none">- D'évaluer l'exécution- De retranscrire les éléments en symbolique de base- D'identifier les difficultés A et B
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- L'évaluation des programmes nationaux- La symbolique des éléments des programmes nationaux- Les difficultés A à B des programmes nationaux
Volume horaire	20 heures minimum (hors examen) 2 heures de formation aux <i>gestes qui sauvent</i>

- Dispense d'assiduité pour la formation aux *gestes qui sauvent*

Cf. Modalités dérogatoires et de dispense dans la Règlementation Générale

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : Epreuve théorique 45 minutes / Epreuve pratique 45 minutes

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Questionnaire à choix multiples	<p>40 questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 questions sur l'exécution (EX) avec au moins 3 pour chaque agrès - 20 questions sur les symboles des éléments avec 4 par agrès (sauf le saut) 	1pt par question	<p>Maximum 40 pts 100%</p>
Epreuve pratique	Exécution (Jury E)	<p>24 exercices : 4 par agrès, tous les agrès)</p> <p>Temps imparti : 30 secondes entre chaque vidéo</p>	<p>La note en pourcentage de chaque exercice s'appuie sur le programme de calcul utilisant le tableau des tolérances</p>	<p>La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices.</p> <p>Maximum 100%</p>

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Epreuve		Maximum	Admission	Notes éliminatoires
Epreuve théorique	40 questions	40 pts (100%)	60% ou plus	Moins de 60%
Epreuve pratique	24 mouvements	24 pts (100%)	70% ou plus	Moins de 70%

NIVEAU 2

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 1 et avoir jugé au moins 2 compétitions
- Possibilité de passer le niveau 1 et le niveau 2 sur la même saison sur demande auprès du responsable régional des juges

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 2 doit être capable sur les programmes nationaux : <ul style="list-style-type: none">- D'établir une note de départ imposé (Note Technique-Bonifications-Pénalités)- De retranscrire les mouvements en symbolique- D'identifier les difficultés A à C
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- L'évaluation des programmes nationaux- Modalités de calcul de la note de départ Imposés, Fédéral A et B- La symbolique des éléments FIG A-C- Les difficultés A à C des programmes nationaux
Volume horaire	20h minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : Théorie 60 minutes – Pratique 90 minutes environ

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Questionnaire à choix multiples	60 questions : <ul style="list-style-type: none"> - 15 questions sur l'exécution (EX) avec au moins 2 pour chaque agrès - 20 questions sur les valeurs de difficulté A, B, C d'élément (VD) avec 4 par agrès (sauf le saut) - 15 questions sur les symboles des éléments avec 2 par agrès (sauf le saut) 	1pt par question	Maximum 60 pts (100%)
	Exécution (Jury E)	24 exercices (4 par agrès, tous les agrès) Temps imparti entre chaque vidéo : 30 secondes.	La note en pourcentage de chaque exercice s'appuie sur le programme de calcul utilisant le tableau des tolérances	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices. Maximum 100%
Epreuve pratique	Difficulté (Jury D)	20 exercices de niveau régional : <ul style="list-style-type: none"> - 10 exercices imposés (2 par agrès, sans le saut). Les candidats donnent la note D (Valeur Technique, Bonus et Pénalité). - 10 exercices sur le programme Fédéral A (2 par agrès, sans le saut). Les candidats énumèrent les valeurs d'élément (VD) : le nombre et la valeur des éléments de la grille Fédéral A. Temps imparti entre chaque vidéo : 120 secondes	Pour chaque exercice, détermination du nombre de fautes puis attribution d'un pourcentage.	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices. Maximum 100%

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Epreuve		Maximum	Admission	Notes éliminatoires
Epreuve théorique	60 questions	60 pts (100%)	70% ou plus	Moins de 70%
Epreuve pratique	44 mouvements	44 pts (100%)	60% ou plus	Moins de 70% en Exécution Moins de 60% en Difficulté

NIVEAU 3

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 2 et avoir jugé au moins 2 compétitions

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 3 doit être capable : <ul style="list-style-type: none">- D'établir une note de départ FIG- De retranscrire les mouvements en symbolique- D'identifier les difficultés A à D et principales E
Contenu de la formation	L'évaluation des programmes <ul style="list-style-type: none">- Modalités de calcul de la note de départ code FIG- La symbolique des éléments FIG A-D et principales E- Les difficultés A à D et principales E du code de pointage en vigueur
Volume horaire	20 heures minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : Théorie 1h – Pratique 2h30 environ

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Questionnaire à choix multiples	<p>80 questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 questions sur l'exécution (EX) avec au moins 2 pour chaque agrès - 15 questions sur les groupes d'éléments (GE) avec 3 par agrès (sauf le saut) - 40 questions sur les valeurs de difficulté A, B, C et D d'élément (VD) avec 5 par agrès (sauf le saut) - 10 questions sur les symboles des éléments avec 2 par agrès (sauf le saut) 	1pt par question	Maximum 80 pts (100%)
	Exécution (Jury E)	<p>24 exercices (4 par agrès, tous les agrès)</p> <p>Temps imparti entre chaque vidéo : 30 secondes</p>	La note en pourcentage de chaque exercice s'appuie sur le programme de calcul utilisant le tableau des tolérances	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices. Maximum 100%
Epreuve pratique	Difficulté (Jury D)	<p>20 exercices de niveau national (4 par agrès sans le saut)</p> <p>Les candidats énumèrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les valeurs d'élément (VD) : le nombre de A, B, C, D et + ; - La valeur totale des groupes d'éléments (GE) <p>Temps imparti entre chaque vidéo : 120 secondes.</p>	Pour chaque exercice, détermination du nombre de fautes puis attribution d'un pourcentage	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices. Maximum 100%

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Epreuve		Maximum	Admission	Notes éliminatoires
Epreuve théorique	80 questions	80 pts (100%)	70% ou plus	Moins de 70%
Epreuve pratique	44 mouvements	44 pts (100%)	70% ou plus	Moins de 70% en Exécution Moins de 65% en Difficulté

NIVEAU 4

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGYM
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès des deux entités organisatrices
- Être en possession du niveau 3 et avoir jugé au moins 2 compétitions

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés au niveau régional par les comités régionaux et au niveau national par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 4 doit être capable : <ul style="list-style-type: none">- D'établir une note de départ FIG- De retranscrire les mouvements en symbolique- D'identifier toutes les difficultés du code de pointage
Contenu de la formation	L'évaluation des programmes <ul style="list-style-type: none">- Modalités de calcul de la note de départ code FIG- La symbolique de tous les éléments du code de pointage en vigueur- Toutes les difficultés du code de pointage en vigueur
Volume horaire	20 heures minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- La périodicité de l'examen est fixée par la Commission Nationale des Juges
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen (sauf dérogation accordée par le responsable national des juges fédéraux, après avis du responsable régional des juges)
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé sur le plan national par l'Académie France Gymnastique
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : Théorie 1h30 – Pratique 2h30 environ
- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen

Cf. Modalités dérogatoires et de dispense dans la Règlementation Générale

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Questionnaire à choix multiples	<p>100 questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 questions sur l'exécution (EX) avec au moins 2 pour chaque agrès - 15 questions sur les groupes d'éléments (GE) avec 3 par agrès (sauf le saut) - 50 questions sur les valeurs de difficulté A, B, C et D d'élément (VD) avec 10 par agrès (sauf le saut) - 10 questions sur les symboles des éléments avec 2 par agrès (sauf le saut) - 5 questions sur les déductions neutres (DN) - 5 questions sur la valeur des connexions (VC) pour l'exercice au sol et à la barre fixe (au moins 2 par agrès) 	1pt par question	Maximum 100 pts (100%)
	Exécution (Jury E)	<p>24 exercices (4 par agrès, tous les agrès)</p> <p>Temps imparti entre chaque vidéo : 30 secondes.</p>	La note en pourcentage de chaque exercice s'appuie sur le programme de calcul utilisant le tableau des tolérances	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices. Maximum 100%
Epreuve pratique	Difficulté (Jury D)	<p>20 exercices de niveau national (4 par agrès sans le saut)</p> <p>Les candidats énumèrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les valeurs d'élément (VD) : le nombre de A, B, C, D, E, F, G, H et I ; - La valeur totale des groupes d'éléments (GE) - La valeur totale des connexions (VC) pour chaque exercice <p>Temps imparti entre chaque vidéo : 120 secondes.</p>	Pour chaque exercice, détermination du nombre de fautes puis attribution d'un pourcentage.	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices. Maximum 100%

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Epreuve		Maximum	Admission	Notes éliminatoires
Epreuve théorique	100 questions	100 pts (100%)	80% ou plus	Moins de 75%
Epreuve pratique	44 mouvements	44 pts (100%)	70% ou plus	Moins de 70% en Exécution Moins de 65% en Difficulté

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 - Sujets d'examen

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 - Jury d'examen

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour le niveau 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 - Validation des résultats

Les résultats sont validés dès que possible à l'issue de l'examen et au plus tard au 30 juin :

- Par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3
- Par le responsable national des juges pour le niveau 4.

4 - Transmission des résultats

Les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges à l'Académie France Gymnastique pour le niveau 4.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis sur FFGym Licence.

BAREMES

1 - Exécution (Jury E)

Tableau des tolérances pour la pratique du jury E

(Les pourcentages peuvent être accordés proportionnellement pour des tolérances incrémentées 0.05)

Déductions des experts comprises entre :		Écart par rapport aux déductions des experts														
		0,10	0,20	0,30	0,40	0,50	0,60	0,70	0,80	0,90	1,00	1,10	1,20	1,30	1,40	1,50
0,00	0,40	100%	75%	65%	55%	45%	35%	25%	15%	5%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
0,40	0,60	100%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
0,60	1,00	100%	100%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%	0%	0%	0%
1,00	1,50	100%	100%	94%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%	0%	0%
1,50	2,00	100%	100%	100%	90%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%	0%
2,00	2,50	100%	100%	100%	96%	88%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%
2,50	10,00	100%	100%	100%	100%	93%	87%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%

Afin de déterminer la note du candidat pour l'exercice, on prend la colonne avec la déduction de l'expert, puis on suit la ligne jusqu'à l'écart par rapport à la déduction de l'expert pour trouver le pourcentage accordé pour l'exercice.

2 - Difficulté (Jury D)

Le barème suivant s'applique à chaque exercice noté :

NIVEAU 2		
Valeur d'élément (VD)	Chaque faute	-12,5%
Bonus	Ecart ≤ 0.3 avec la note d'expert	33% de réussite
	Ecart > 0.3 avec la note d'expert	0% de réussite
Pénalités	Ecart ≤ 0.5 avec la note d'expert	33% de réussite
	Ecart > 0.5 avec la note d'expert	0% de réussite

NIVEAU 3		
Valeur d'élément (VD)	Chaque faute	-12,5%
Groupe d'élément (GE)	Chaque déviation de 0,1	-2,5% (au maximum -12,5% par exercice)

NIVEAU 4		
Valeur d'élément (VD)	Chaque faute	-12,5%
Groupe d'élément (GE)	Chaque déviation de 0,1 pt	-2,5% (au maximum -12,5% par exercice)
Valeur de connexion (VC)	Chaque déviation de 0,1 pt	-2,5% (au maximum -12,5% par exercice)

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 - Matériel nécessaire

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens

2 - Avant l'examen

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Saisir les sessions de formation sur FFGym licence avant le début de la formation
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 - Information à faire apparaître sur les convocations des candidats

- Rappel du lieu et des horaires de la formation et de l'examen
- Indiquer aux candidats les liens de téléchargement pour se procurer la réglementation en cours utile à la formation : Règlement Technique, Lettre FFGym, etc.
- Indiquer aux candidats le matériel dont ils auront besoin : papier de brouillon, crayons, calculatrice, etc.

4 - Le jour de l'examen

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Vérifier les licences
- Faire émarger les candidats

5 - Après l'examen

- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges pour le niveau 4
- Transmission des résultats par le responsable régional des juges au comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3
- Transmission des résultats par le responsable national de juges à l'INF l'Académie France Gymnastique pour le niveau 4.



Gymnastique Rythmique

Edition 2024-2025

PREROGATIVES DES JUGES.....	80
NIVEAU 1	81
NIVEAU 2	83
NIVEAU 3	85
NIVEAU 4.....	87
MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS.....	89
BAREMES	90
GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS	91

Validité : 1^{er} septembre 2024 – 31 août 2025

Validée par le Comité Directeur du 12/07/2024

PREROGATIVES DES JUGES

				Niveau 1				Niveau 2				Niveau 3				Niveau 4				
				DB	DA	A	E	DB	DA	A	E	DB	DA	A	E	DB	DA	A	E	
INDIVIDUEL	Fédéral	Fédéral	Département et ID*	✓	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
			Région*	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
			Finale Nationale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	
	Performance	National	Département et ID*	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
			Région*	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
			Finale Nationale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	
	Elite	Elite	Avenir	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	
			Espoir	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	
			Junior	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	
			Senior	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	
	ENSEMBLES et DUOS	Fédéral	Fédéral C Fédéral B	Département et ID*	✓	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
				Région*	X	X	X	X	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Finale Nationale			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓		
Performance		Fédéral A	Département et ID*	X	X	X	✓	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
			Région*	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
			Finale Nationale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	
Performance		National	Département et ID*	X	X	X	✓	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
			Région*	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
			Finale Nationale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	
EQUIPE	Performance	National	Département et ID*	X	X	X	✓	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
			Région*	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
			Finale Nationale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	

Par ailleurs, le Niveau 4 confère une équivalence avec le Niveau 1 des autres disciplines (voir *Equivalence du Niveau 4 avec le Niveau 1 des autres disciplines dans la partie Règlementation Générale*)

NIVEAU 1

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 1 doit juger les compétitions départementales et interdépartementales en : <ul style="list-style-type: none">- Exécution Technique- Difficultés Corporelles (DB) des Individuel Fédéral et Ensembles Fédéral B et C
Contenu de la formation	Exécution Technique Individuel + Ensembles : code FIG Difficultés Corporelles (DB) : Individuel Fédéral (à 0,10 et 0,20 : se reporter au règlement technique) Difficultés Corporelles (DB) et Difficultés Echanges : Ensembles Fédéral B et C (se reporter au règlement technique)
Volume horaire	Au moins 20 heures (hors examen), dont 70% de pratique 2 heures de formation aux <i>gestes qui sauvent</i>

- Dispense d'assiduité pour la formation aux *gestes qui sauvent*

Cf. Modalités dérogatoires et de dispense dans la Règlementation Générale

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
- La formation doit avoir été suivie en intégralité pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 3 heures environ

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	<p>50 questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 questions généralités - 20 questions exécution technique Individuel et Ensembles - 10 questions Difficultés Corporelles (DB) Individuel Fédéral - 10 questions Fédéral B et C Difficultés Corporelles (DB) et Echanges - 5 questions sur le règlement de la Coupe Formation 	2 pts par question	100 pts
Epreuve pratique	<p>20 vidéos :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 vidéos exécution technique : <ul style="list-style-type: none"> o 5 Individuel (5 engins) o 5 Ensembles (Fédéral, National) - 5 vidéos Difficultés Corporelles (DB) Individuel Fédéral - 5 vidéos Difficultés Corporelles (DB) Ensemble Fédéral B et C 	5 pts par vidéo	100 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Maximum	Admission	Notes éliminatoires
200 pts (100%)	60% ou plus	Moins de 60% en théorie Moins de 50% en pratique

NIVEAU 2

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 1 et avoir jugé au moins 3 compétitions depuis l'obtention du niveau 1

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 2 doit juger les compétitions départementales, interdépartementales et régionales en : <ul style="list-style-type: none">- Exécution Artistique Individuel- Difficultés Corporelles (DB) et Difficultés Engins (DA) ou Echanges des Individuel et Ensembles Fédéral B et C
Contenu de la formation	Exécution Artistique Individuel : code FIG Difficultés Corporelles (DB) et Engins (DA) Individuel : code FIG Difficultés Engins (DA) Ensembles Fédéral B et C : Code FIG Aménagé (Lettre GR FFGym)
Volume horaire	Au moins 20 heures (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 3 heures environ

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	50 questions :	2 pts par question	100 pts
	<ul style="list-style-type: none">- 15 questions Difficultés Corporelles (DB) Individuel- 15 questions Difficultés Engins (DA) Individuel- 10 questions Difficultés Engins (DA) Fédéral B et C- 10 questions Exécution Artistique Individuel		

Epreuve pratique	20 vidéos : <ul style="list-style-type: none"> - 5 vidéos Difficultés Corporelles (DB) Individuel - 5 vidéos Difficultés Engins (DA) Individuel - 5 vidéos Difficultés Engins (DA) Ensembles Fédéral B et C - 5 vidéos Exécution Artistique Individuel 	5 pts par vidéo	100 pts
-----------------------------	--	-----------------	---------

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Maximum	Admission	Notes éliminatoires
200 pts (100%)	60% ou plus	Moins de 60% en théorie Moins de 50% en pratique

NIVEAU 3

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 2 et avoir jugé au moins 3 compétitions depuis l'obtention du niveau 2 (hors Coupe Formation, juge de ligne et juge chronomètre)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 3 doit juger : <ul style="list-style-type: none">- Difficultés Corporelles (DB) et Difficultés Engins (DA) en Individuel et Ensembles : toutes catégories- Exécution Artistique des Ensembles, toutes catégories
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Difficultés Corporelles (DB) Ensembles code FIG- Difficultés Engins (DA) Ensembles code FIG- Exécution Artistique Code FIG
Volume horaire	Au moins 22 heures (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 3 heures environ

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	50 questions : <ul style="list-style-type: none">- 20 questions Artistique Ensembles- 10 questions Difficultés Corporelles (DB) Ensembles- 20 questions Difficultés Engins (DA) ou Echanges Ensembles	2 pts par question	100 pts
Epreuve pratique	20 vidéos : <ul style="list-style-type: none">- 10 vidéos Exécution Artistique Ensembles- 5 vidéos Difficultés Corporelles (DB) Ensembles (National)- 5 vidéos Difficultés Engins (DA) Ensembles (National)	5 pts par vidéo	100 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Maximum	Admission	Notes éliminatoires
200 pts (100%)	70% ou plus	Moins de 60% en théorie Moins de 50% en pratique

NIVEAU 4

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 3 et avoir jugé au moins 3 compétitions depuis l'obtention du niveau 3 (hors Coupe Formation, juge de ligne et juge chronomètre)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'Académie France Gymnastique.
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 4 doit être capable de juger toutes les composantes du jugement sur le code FIG
Contenu de la formation	Code FIG en cours sur toutes les rubriques
Volume horaire	Au moins 10 heures (hors examen) + 20 heures de FOAD

3 - Conditions d'examen

- La périodicité de l'examen est fixée par la Commission Nationale des Juges
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : environ 7 heures.
- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen

Cf. Modalités dérogatoires et de dispense dans la Règlementation Générale

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	<p>100 questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 Questions Généralités – individuel + ensemble - 10 Questions Difficultés Corporelles (DB) code FIG - 10 Questions Difficultés Echanges, code FIG - 10 Questions Difficultés Engins (DA) Ensembles (collaborations) - 5 Questions Eléments Dynamiques de Rotation Individuel - 5 Questions Difficultés Engins (DA) Individuel - 10 Questions Fondamentaux - 5 Questions Pas de danse - 10 Questions Exécution Technique Individuel - 10 Questions Exécution Technique Ensembles - 10 Questions Exécution Artistique Individuel - 10 Questions Exécution Artistique Ensembles 	2 pts par question	200 pts
Epreuve pratique	<p>50 vidéos :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 vidéos Difficultés Corporelles (DB) Individuel : 2 par Engin - 10 vidéos Difficultés Engins (DA) Individuel : 2 par Engin - 5 vidéos Exécution technique Individuel : 1 par engin - 5 vidéos Exécution Artistique Individuel : 1 par engin - 6 vidéos Difficultés Corporelles (DB) Ensembles (3 par engin unique et 3 par engin double) - 6 vidéos Difficultés Engins (DA) Ensembles (3 par engin unique et 3 par engin double) - 4 vidéos Exécution Technique Ensembles (2 par engin unique et 2 par engin double) - 4 vidéos Exécution Artistique Ensembles (2 par engin unique et 2 par engin double) 	5 pts par vidéo	250 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Maximum	Admission	Notes éliminatoires
450 pts (100%)	70% ou plus	<p>Moins de 70% en théorie Moins de 50% en pratique Difficulté Moins de 50% en pratique Exécution Moins de 50% en pratique Artistique</p>

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 - Sujets d'examen

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 - Jury d'examen

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour le niveau 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 - Validation des résultats

Les résultats sont validés dès que possible à l'issue de l'examen et au plus tard au 30 juin :

- Pour les niveaux 1, 2 et 3 : par le responsable régional des juges ;
- Pour le niveau 4 : par le responsable national des juges.

4 - Transmission des résultats

Les résultats sont transmis :

- Pour les niveaux 1, 2 et 3 : par le responsable régional des juges à son comité régional ;
- Pour le niveau 4 : par le responsable national des juges à l'Académie France Gymnastique.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis sur FFGym Licence.

BAREMES

1 - Epreuve pratique

Barème identique pour tous les niveaux de juge et toutes les épreuves vidéo

NOTE	Différence entre la note du juge et la note des juges experts
5,00	0,00
5,00	0,10
4,00	0,20
3,00	0,30
2,00	0,40
1,00	0,50
0,00	0,60 et +

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 - Matériel nécessaire

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens

2 - Avant l'examen

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Saisir les sessions de formation sur FFGym licence avant le début de la formation
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer
- Vérifier le contenu des examens

3 - Information à faire apparaître sur les convocations des candidats

- Rappel du lieu et des horaires de la formation et de l'examen
- Indiquer aux candidats les liens de téléchargement pour se procurer la réglementation en cours utile à la formation : Règlement Technique, Lettre FFGym, etc.
- Indiquer aux candidats le matériel dont ils auront besoin : papier de brouillon, crayons, calculatrice, etc.

4 - Le jour de l'examen

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Vérifier les licences
- Faire émarger les candidats

5 - Après l'examen

- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 / par le responsable national des juges pour le niveau 4
- Transmission des résultats par mail au comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3 et à l'Académie France Gymnastique pour le niveau 4 pour enregistrement des résultats dans la base de données FFGym.



TeamGym

Edition 2024-2025

PREROGATIVES DES JUGES.....	93
NIVEAUX 1 et 2	94
NIVEAU 3	96
NIVEAU 4	98
MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS.....	100
BAREMES	101
GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS ..	102

Validité : 1^{er} septembre 2024 – 31 août 2025

Validée par le Comité Directeur du 12/07/2024

PREROGATIVES DES JUGES

		Niveau 1				Niveau 2				Niveau 3				Niveau 4				
		E	C	D	JA	E	C	D	JA	E	C	D	JA	E	C	D	JA	
Fédéral	Fédéral A Fédéral B Fédéral C	Inter-département ¹	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
		Région ¹	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Trophée Fédéral	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Performance	National A National B National C	Inter-département ¹	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
		Région ¹	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Championnat de France	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓ ⁴	✓	✓	✓	✓
Elite	Europe	Inter-département ¹	✓ ²	✓ ²	✓ ²	X	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²	
		Région ¹	✓ ²	✓ ²	✓ ²	X	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²	✓ ²
		Championnat de France	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓ ³	✓ ³	✓ ³	✓ ³

¹ Pour les territoires concernés par le regroupement compétitif : ID = région et région = regroupement

² Sur les étapes inter-département et région, la catégorie Europe est jugée sur la base de jugement du National A

³ Fonction assurée prioritairement par un juge niveau 5 ou un juge de niveau 4 ayant suivi la sensibilisation au programme de jugement du Code Europe

⁴ Uniquement en qualité de JA Compo-Diff au sol

Par ailleurs, le Niveau 4 confère une équivalence avec le Niveau 1 des autres disciplines (voir *Equivalence du Niveau 4 avec le Niveau 1 des autres disciplines* dans la partie Règlementation Générale)

NIVEAUX 1 et 2

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveaux 1 et 2 sont organisés par les comités régionaux.
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice.
Compétences visées	<p>Le juge doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Niveau 1</u> : juger l'exécution, la difficulté et la composition - <u>Niveau 2</u> : juger l'exécution, la difficulté, la composition et officier en tant que juge arbitre en compétition départementale, interdépartementale, régionale et regroupement
Contenu de la formation	<p>Règlement Technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance générale d'une compétition en TeamGym (<i>constitution du jury</i>) - Diverses règles d'organisation des compétitions - Les différentes catégories - Exigences des catégories régionales, compositions d'exercices - Qualifications et finales (nombre etc.), les étapes de sélection <p>Brochure des programmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctions des juges à l'exécution - Calcul de la note - Les pénalités du juge arbitre - Notation de la difficulté d'exercices par agrès <ul style="list-style-type: none"> o Valeur des éléments o Terminologie o Jugement avec vidéo sur des exercices simples - Notation de l'exécution des exercices par agrès <ul style="list-style-type: none"> o Reconnaissance des fautes d'exécution, tableau des pénalités sur la tenue du corps, les déplacements, la stabilité, l'amplitude, etc. o Maîtrise des déductions, o Jugement avec vidéo sur des exercices simples - Notation de la composition des exercices par agrès <ul style="list-style-type: none"> o Maîtrise des déductions o Jugement avec vidéo sur des exercices simples
Volume horaire	<p>18 heures minimum en présentiel (hors examen)</p> <p>2 heures de formation aux <i>gestes qui sauvent</i></p>

- Dispense d'assiduité pour la formation aux *gestes qui sauvent*

Cf. Modalités dérogatoires et de dispense dans la Règlementation Générale

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Pour prétendre au niveau 1, le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
- Pour prétendre au niveau 2, le participant doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen.
- La totalité de la formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Un questionnaire sur 80 points comprenant 80 questions à 1 point Une bonne réponse = 1 point ; une mauvaise réponse = 0 point. Temps imparti : 30 secondes par question									
Epreuve pratique	Une épreuve pratique en vidéo : <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>SOL</td> <td>5 exécutions / 4 compositions / 3 difficultés</td> </tr> <tr> <td>TUMBLING</td> <td>5 exécutions / 4 difficultés</td> </tr> <tr> <td>MINI-TRAMPOLINE</td> <td>5 exécutions / 4 difficultés</td> </tr> <tr> <td>Notation d'essai</td> <td>1 exercice en exécution par agrès visualisé une fois.</td> </tr> </table> Temps imparti : 60 secondes entre chaque exercice pour trouver la note et la noter en positif sur la feuille de résultat.		SOL	5 exécutions / 4 compositions / 3 difficultés	TUMBLING	5 exécutions / 4 difficultés	MINI-TRAMPOLINE	5 exécutions / 4 difficultés	Notation d'essai	1 exercice en exécution par agrès visualisé une fois.
SOL	5 exécutions / 4 compositions / 3 difficultés									
TUMBLING	5 exécutions / 4 difficultés									
MINI-TRAMPOLINE	5 exécutions / 4 difficultés									
Notation d'essai	1 exercice en exécution par agrès visualisé une fois.									

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

	Total	Niveau 1	Niveau 2
Epreuve théorique	80	50	55
Epreuve pratique	160	100	115

Les notes obtenues à l'examen déterminent le niveau de juge.

Le candidat doit obtenir les minimas indiqués ci-dessus à l'épreuve théorique et à l'épreuve pratique pour obtenir son niveau de juge. Toutefois, la non-obtention des minimas à l'épreuve théorique est éliminatoire.

NIVEAU 3

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- Être en possession du niveau 2
- S'inscrire à la formation de juge auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux.
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge doit : juger l'exécution, la difficulté, la composition et officier en tant que juge arbitre en Trophée Fédéral. Il doit également être capable de dispenser une formation à des juges Niveaux 1 et 2 et mener une réunion de juges.
Contenu de la formation	<p>Règlement Technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance générale d'une compétition en TeamGym (<i>constitution du jury</i>) - Diverses règles d'organisation des compétitions - Les différentes catégories - Exigences des catégories régionales, compositions d'exercices - Qualifications et finales (nombre etc.), les étapes de sélection <p>Brochure des programmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctions des juges à l'exécution - Calcul de la note - Les pénalités du juge arbitre - Notation de la difficulté d'exercices par agrès <ul style="list-style-type: none"> o Valeur des éléments o Terminologie o Jugement avec vidéo sur des exercices simples - Notation de l'exécution des exercices par agrès <ul style="list-style-type: none"> o Reconnaissance des fautes d'exécution, tableau des pénalités sur la tenue du corps, les déplacements, la stabilité, l'amplitude, etc. o Maîtrise des déductions, o Jugement avec vidéo sur des exercices simples - Notation de la composition des exercices par agrès <ul style="list-style-type: none"> o Maîtrise des déductions, o Jugement avec vidéo sur des exercices simples - Notation simultanée de l'exécution, de la difficulté et de la composition des exercices par agrès <p>Conduite d'une formation : outils, animation</p>
Volume horaire	18 heures en présentiel minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
- La totalité de la formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve Théorique	Un questionnaire sur 80 points comprenant 80 questions à 1 point Une bonne réponse = 1 point ; une mauvaise réponse = 0 point. Temps imparti : 30 secondes par question								
Epreuve Pratique	Une épreuve pratique en vidéo : <table border="1"><tr><td>SOL</td><td>2 exécutions / 3 compositions / + difficultés / 3 mouvements complets*</td></tr><tr><td>TUMBLING</td><td>2 exécutions / 3 difficultés + composition / 3 mouvements complets*</td></tr><tr><td>MINI-TRAMPOLINE</td><td>2 exécutions / 3 difficultés + composition / 3 mouvements complets*</td></tr><tr><td>Notation d'essai</td><td>1 exercice en exécution par agrès visualisé une fois.</td></tr></table> <p>*Le complet signifie que le candidat doit donner les notes d'exécution, de composition et de difficulté sur un seul jugement.</p> <p>Temps imparti : 60 secondes entre chaque exercice pour trouver la note et la noter en positif sur la feuille de résultat.</p>	SOL	2 exécutions / 3 compositions / + difficultés / 3 mouvements complets*	TUMBLING	2 exécutions / 3 difficultés + composition / 3 mouvements complets*	MINI-TRAMPOLINE	2 exécutions / 3 difficultés + composition / 3 mouvements complets*	Notation d'essai	1 exercice en exécution par agrès visualisé une fois.
SOL	2 exécutions / 3 compositions / + difficultés / 3 mouvements complets*								
TUMBLING	2 exécutions / 3 difficultés + composition / 3 mouvements complets*								
MINI-TRAMPOLINE	2 exécutions / 3 difficultés + composition / 3 mouvements complets*								
Notation d'essai	1 exercice en exécution par agrès visualisé une fois.								

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

	Total	Minima
Epreuve théorique	80	60
Epreuve pratique	160	130

Le candidat doit obtenir les minimas indiqués ci-dessus à l'épreuve théorique et à l'épreuve pratique pour obtenir son niveau de juge. Toutefois, la non-obtention des minimas à l'épreuve théorique est éliminatoire.

NIVEAU 4

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 3

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 4 doit juger l'exécution, la difficulté, la composition et officier en tant que juge arbitre à tous les agrès. Il doit également être capable de dispenser des formations de juges (Niveaux 1 à 3) et d'animer une réunion de juges.
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Notation de la difficulté, exécution et composition en même temps pour chaque agrès- Rôles des juges à la difficulté- Rôles du juge arbitre- Les cas d'interruption d'exercice- Les règles de sécurité- Présentation du code Europe
Volume horaire	15 heures minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen

Cf. Modalités dérogatoires et de dispense dans la Règlementation Générale

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve Théorique	Un questionnaire sur 80 points comprenant 80 questions à 1 point Une bonne réponse = 1 point ; une mauvaise réponse = 0 point.
--------------------------	---

	Temps imparti : 30 secondes par question	
Epreuve Pratique	Une épreuve pratique en vidéo :	
	SOL	5 jugements vidéo
	TUMBLING	5 jugements vidéo
	MINI-TRAMPOLINE	5 jugements vidéo
	Notation d'essai	1 exercice en exécution par agrès visualisé une fois.
	Temps imparti : 2 minutes entre chaque vidéo.	

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

	Total Points	Minimas
QCM	80	60
Difficulté	60	50
Composition	25	20
Exécution	75	60

Le candidat doit obtenir les minimas indiqués ci-dessus à l'épreuve théorique et aux épreuves pratiques pour obtenir le niveau 4. Toutefois, la non-obtention des minimas à l'épreuve théorique est éliminatoire.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 - Sujets d'examen

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 - Jury d'examen

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour le niveau 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 - Validation des résultats

Les résultats sont validés dès que possible à l'issue de l'examen et au plus tard au 30 juin :

- Par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3
- Par le responsable national des juges pour le niveau 4.

4 - Transmission des résultats

Les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges à l'Académie France Gymnastique pour le niveau 4.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis sur FFGym Licence.

BAREMES

1 - Difficulté

Ecart de note avec les notes des juges experts

Ecart	Points
0	5
0,1	4
0,2	3
0,3	2
0,4	1

2 - Exécution

Ecart de note avec les notes des juges experts

Ecart	Points
0	5
0,1	5
0,2	5
0,3	4,5
0,4	4,5
0,5	4,5
0,6	4
0,7	3,5
0,8	3
0,9	2
1	1

3 - Composition

Ecart de note avec les notes des juges experts

Ecart	Points
0	5
0,1	4
0,2	3
0,3	2
0,4	1

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 - Matériel nécessaire

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens

2 - Avant l'examen

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Saisir les sessions de formation sur FFGym licence avant le début de la formation
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 - Information à faire apparaître sur les convocations des candidats

- Rappel du lieu et des horaires de la formation et de l'examen
- Indiquer aux candidats les liens de téléchargement pour se procurer la réglementation en cours utile à la formation : Règlement Technique, Lettre FFGym, etc.
- Indiquer aux candidats le matériel dont ils auront besoin : papier de brouillon, crayons, calculatrice, etc.

4 - Le jour de l'examen

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Vérifier les licences
- Faire émarger les candidats

5 - Après l'examen

- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges pour le niveau 4
- Transmission des résultats par le responsable régional des juges au comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3
- Transmission des résultats par le responsable national de juges à l'Académie France Gymnastique pour le niveau 4.



Trampoline

Edition 2024-2025

PREROGATIVES DES JUGES.....	104
NIVEAU 1	105
NIVEAU 2	108
NIVEAU 3	111
NIVEAU 4	114
MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS.....	117
BAREMES	118
GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS ..	120

Validité : 1^{er} septembre 2024 – 31 août 2025

Validée par le Comité Directeur du 12/07/2024

PREROGATIVES DES JUGES

			Niveau 1					Niveau 2					Niveau 3					Niveau 4				
			E	D	HD	TV	JA	E	D	HD	TV	JA	E	D	HD	TV	JA	E	D	HD	TV	JA
<i>E : Exécution – D : Difficulté HD : Déplacement horizontal TV : Temps de vol ou Synchronisation – JA : Juge Arbitre</i>																						
Fédéral	Fédéral	Compétitions régionales	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓ ¹	✓	✓	✓	✓	✓
		Trophée Fédéral	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓ ¹	✓	✓	✓	✓	✓
Performance	National	Sélectives 1 et 2	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Sélective 3	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Sélective 4	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Trophée Fédéral	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Championnat de France	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
Championnat de France par équipe	Championnat de France par équipe	Nationale 2 et 3	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Nationale 1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
Elite	Elite	Sélectives 1 et 2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Sélective 3	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Sélective 4	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Masters	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
		Championnat de France	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓

¹Lors de sa première affectation à ce poste, le juge niveau 3 sera supervisé dans sa gestion du jury par un tuteur (juge de niveau 4 ou plus) désigné par son responsable régional des juges

Par ailleurs, le Niveau 4 confère une équivalence avec le Niveau 1 des autres disciplines (voir *Equivalence du Niveau 4 avec le Niveau 1 des autres disciplines* dans la partie Règlements Généraux)

NIVEAU 1

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les candidats doivent s'inscrire et régler les frais de formation et d'examen auprès du comité régional dont ils dépendent. Les modalités d'inscription et les délais sont disponibles sur le programme des formations de l'entité correspondante
Compétences visées	<p>Le juge niveau 1 doit :</p> <p>EXECUTION</p> <ul style="list-style-type: none">- Reconnaître les éléments d'un exercice- Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code FIG- Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité- Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges de l'Exécution <p>DIFFICULTE</p> <ul style="list-style-type: none">- Reconnaître les éléments de base- Connaître la valeur des éléments- Connaître la terminologie numérique- Notation jusqu'à 3,0 pts <p>DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD)</p> <ul style="list-style-type: none">- Connaître la répartition géographique des déductions à appliquer- Connaître les principes de notation du HD <p>REGLEMENT TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none">- Connaissance générale du déroulement d'une compétition- Connaissance des exigences de la filière Fédérale- Connaître la composition d'un jury- Connaître les caractéristiques d'un exercice- Connaître les règles de qualifications, finales et étapes de sélection- Connaître les aménagements français du code FIG
Contenu de la formation	<p>EXECUTION</p> <ul style="list-style-type: none">- Jugement sur vidéo et in vivo d'exercices de la filière Fédérale <p>DIFFICULTE</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Jugement sur vidéo de 5 éléments, puis 10 éléments, d'exercices allant jusqu'à 3,0 pts <p>DEPLACEMENT HORIZONTAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jugement sur vidéo d'exercices de 5 puis 10 éléments <p>REGLEMENT TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du règlement technique FFGym pour : - La généralité - La filière Fédérale - Aménagements français du Code FIG - Connaissance générale du déroulement d'une compétition - Caractéristiques d'un exercice <p>CODE FIG</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctions des juges E - Calcul d'une note et d'un score - Les pénalités - Cas d'interruption - Illustrations du Code FIG pour l'aide à l'exécution
Volume horaire	14 heures minimum (hors examen) 2 heures de formation aux <i>gestes qui sauvent</i>

- Dispense d'assiduité pour la formation aux *gestes qui sauvent*

Cf. Modalités dérogatoires et de dispense dans la Règlementation Générale

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par le comité régional
- Les sujets d'examen sont validés par le Responsable National des Juges

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Questionnaire	30 minutes	<ul style="list-style-type: none"> • 20 questions • 1 point par question
Epreuve pratique	Exécution	10 exercices	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 2 notations d'essai avec correction (un L1 et un L2) • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois • 1 minute entre chaque exercice
	Difficulté	4 exercices	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • Chaque exercice est visualisé 2 fois

		3,0 pts de diff. maximum	<ul style="list-style-type: none"> • 1'30'' entre chaque exercice
	Déplacement Horizontal	8 exercices	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 1 notation d'essai • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois • 1 minute entre chaque exercice

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Questions		Exécution		Difficulté		Déplacement Horizontal		Points	
Total	Mini	Total	Mini	Total	Mini	Total	Mini	Total	Mini
20	14	110	40	20	12	40	30	190	96
20 questions		10 exercices		4 exercices		8 exercices		(50%)	

NIVEAU 2

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- L'accès à la formation de niveau 2 est permis sans prérequis de détention du niveau 1

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les candidats doivent s'inscrire et régler les frais de formation et d'examen auprès du comité régional dont ils dépendent. Les modalités d'inscription et les délais sont disponibles sur le programme des formations de l'entité correspondante.
Compétences visées	<p>Le juge niveau 2 doit :</p> <p>EXECUTION</p> <ul style="list-style-type: none">- Reconnaître les éléments d'un exercice- Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code FIG- Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité- Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges E <p>DIFFICULTE</p> <ul style="list-style-type: none">- Reconnaître les éléments de base et les doubles rotations- Connaître la valeur des éléments- Connaître la terminologie numérique- Notation jusqu'à 7,5 pts <p>DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD)</p> <ul style="list-style-type: none">- Connaître la répartition géographique des déductions à appliquer- Connaître les principes de notation du HD <p>REGLEMENT TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none">- Connaissance générale du déroulement d'une compétition- Connaissance des exigences de la filière Fédérale- Connaissance des caractéristiques de la filière Nationale- Connaître la composition d'un jury- Connaître les caractéristiques d'un exercice- Connaître les règles de qualifications, finales et étapes de sélection- Connaître les aménagements français du code FIG
Contenu de la formation	<p>EXECUTION</p> <ul style="list-style-type: none">- Jugement sur vidéo et in vivo d'exercices de la filière Fédérale (et National quand cela est possible) <p>DEPLACEMENT HORIZONTAL</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Jugement sur vidéo d'exercices de 5 puis 10 éléments <p>REGLEMENT TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du règlement technique FFGym pour : <ul style="list-style-type: none"> o La généralité o La filière Fédérale o La filière Nationale o Aménagements français du Code FIG - Connaissance générale du déroulement d'une compétition - Caractéristiques d'un exercice <p>CODE FIG</p> <ul style="list-style-type: none"> - Même contenu que le niveau 1 + : - Fonctions des juges D (difficulté) - Fonctions des juges HD (déplacement horizontal) et Temps de vol (TV)
Volume horaire	14h minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par le Comité Régional
- Les sujets d'examen sont validés par le Responsable National des Juges

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Questionnaire	30 minutes	<ul style="list-style-type: none"> • 20 questions • 1 point par question
Epreuve pratique	Exécution	10 exercices	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 2 notations d'essai avec correction (un L1 et un L2) • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois • 1 minute entre chaque exercice
	Difficulté	6 exercices 7,5 pts de diff. maximum	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • Chaque exercice est visualisé 2 fois • 1'30'' entre chaque exercice
	Déplacement Horizontal	8 exercices	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 1 notation d'essai • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois • 1 minute entre chaque exercice

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

QUESTIONS		EXECUTION		DIFFICULTE		DEPLACEMENT HORIZONTAL		POINTS	
TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI
20	14	110	45	30	22	40	30	200	111
20 questions		10 exercices		6 exercices		8 exercices		(55%)	

- Condition particulière

Si un candidat se présente directement au niveau 2 sans avoir le niveau 1 et n'obtient pas les minima uniquement à l'épreuve pratique Difficulté, il peut passer l'épreuve de difficulté de niveau 1 pour obtenir le niveau 1.

NIVEAU 3

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 2

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les candidats doivent s'inscrire et régler les frais de formation et d'examen auprès du comité régional dont ils dépendent. Les modalités d'inscription et les délais sont disponibles sur le programme des formations de l'entité correspondante.
Compétences visées	<p>Le juge niveau 3 doit :</p> <p>EXECUTION</p> <ul style="list-style-type: none">- Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code FIG- Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité- Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges E (exécution) <p>DIFFICULTE</p> <ul style="list-style-type: none">- Reconnaître tous les éléments- Connaître la valeur des éléments- Connaître la terminologie numérique- Notation jusqu'à 13,0 pts <p>DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD)</p> <ul style="list-style-type: none">- Connaître la répartition géographique des déductions à appliquer- Connaître les principes de notation du HD <p>REGLEMENT TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none">- Connaissance intégrale des dispositions spécifiques et générales du Règlement Technique et de la lettre FFGym
Contenu de la formation	<p>EXECUTION</p> <ul style="list-style-type: none">- Jugement et perfectionnement d'après supports vidéo <p>DIFFICULTE</p> <ul style="list-style-type: none">- Jugement sur vidéo d'exercices allant jusqu'à 13,0 pts <p>DEPLACEMENT HORIZONTAL</p> <ul style="list-style-type: none">- Jugement et perfectionnement d'après supports vidéo <p>REGLEMENT TECHNIQUE</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation complète du règlement technique FFGym <p>CODE FIG</p> <ul style="list-style-type: none"> - Même contenu que le niveau 2 + : - Fonctions du Juge Arbitre - Règlementation des compétitions internationales <p>Fonctions du Juge Arbitre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des cas concrets sur vidéos - Analyse des différents documents relatifs au déroulement d'une compétition
Volume horaire	14h minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par le comité régional
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Questionnaire	40 minutes	<ul style="list-style-type: none"> • 25 questions • 1 point par question
Epreuve pratique	Exécution	10 exercices	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 2 notations d'essai avec correction (un L1 et un L2) • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois • 1 minute entre chaque exercice
	Difficulté	8 exercices 13,0 pts de diff. maximum	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • Chaque exercice est visualisé 2 fois • 1'30'' entre chaque exercice
	Déplacement Horizontal	6 exercices	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 1 notation d'essai • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois • 1 minute entre chaque exercice
	Fonctions du Juge Arbitre	3 mises en situation	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo et/ou support papier • Chaque mise en situation vidéo est visualisée 1 seule fois • Pour chaque mise en situation sur support papier, un délai de 4 minutes est accordé pour analyser le document • 4 minutes entre chaque situation

			<ul style="list-style-type: none"> Réponse libre pour chaque mise en situation
--	--	--	---

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Questions		Exécution		Difficulté		Déplacement Horizontal		Fonctions du Juge Arbitre		Points	
Total	Mini	Total	Mini	Total	Mini	Total	Mini	Total	Mini	Total	Mini
25	20	110	50	40	32	30	24	30	20	235	146
25 questions		10 exercices		8 exercices		6 exercices		3 mises en situation		(62%)	

- Condition particulière

En cas d'échec à l'un des modules, le candidat peut le repasser ultérieurement.

Il conserve dans ce cas le bénéfice des autres modules.

NIVEAU 4

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 3

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les candidats doivent s'inscrire et régler les frais de formation auprès de l'Académie France Gymnastique Les modalités d'inscription et les délais sont disponibles sur le site fédéral
Compétences visées	Le juge niveau 4 doit : EXECUTION <ul style="list-style-type: none">- Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code FIG- Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité- Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges E (exécution) DIFFICULTE <ul style="list-style-type: none">- Reconnaître tous les éléments- Connaître la valeur des éléments- Connaître la terminologie numérique- Notation jusqu'à 18,0 pts REGLEMENT TECHNIQUE <ul style="list-style-type: none">- Connaissance intégrale des dispositions spécifiques et générales du Règlement Technique et de la lettre FFGym FORMATION DE JUGES <ul style="list-style-type: none">- Être capable de former des juges de niveaux inférieurs- Connaître la Brochure des Formations de juges
Contenu de la formation	EXECUTION <ul style="list-style-type: none">- Jugement et perfectionnement d'après supports vidéo DIFFICULTE <ul style="list-style-type: none">- Jugement sur vidéo d'exercices allant jusqu'à 18,0 pts REGLEMENT TECHNIQUE <ul style="list-style-type: none">- Présentation complète du règlement technique FFGym CODE FIG

	<ul style="list-style-type: none"> - Même contenu que le niveau 3 + : - Le contrôle vidéo (déplacement horizontal et Synchro) - Les différentes compétitions internationales <p>Fonctions du Juge Arbitre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des cas concrets sur vidéos - Analyse des différents documents relatifs au déroulement d'une compétition
Volume horaire	9h minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- La périodicité de l'examen est fixée par la Commission Nationale des Juges
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen
 - L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges
 - L'examen dure 5h
- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen

Cf. Modalités dérogatoires et de dispense dans la Règlementation Générale

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Questionnaire	45 minutes	<ul style="list-style-type: none"> • 30 questions • 1 point par question
Epreuve pratique	Exécution	10 exercices	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 2 notations d'essai avec correction (un L1 et un L2) • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois • 1 minute entre chaque exercice
	Difficulté	10 exercices 18,0 pts de diff. maximum	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • Chaque exercice est visualisé 2 fois • 1'30'' entre chaque exercice
	Fonctions du Juge Arbitre	5 mises en situation	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo et/ou support papier • Chaque mise en situation vidéo est visualisée 1 seule fois • Pour chaque mise en situation sur support papier, un délai de 4 minutes est accordé pour analyser le document • 4 minutes entre chaque situation • Réponse libre pour chaque mise en situation

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Questions		Exécution		Difficulté		Fonctions du Juge Arbitre		Points	
Total	Mini	Total	Mini	Total	Mini	Total	Mini	Total	Mini
30	24	110	55	50	42	50	40	240	162
30 questions		10 exercices		10 exercices		5 mises en situation		(67,5%)	

- Conditions particulières

En cas d'échec à l'un des modules, le candidat peut le repasser ultérieurement

Il conserve dans ce cas le bénéfice des autres modules

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

Les modalités d'organisation des formations et examens de juges de niveaux 1, 2 et 3 sont sous la responsabilité du responsable régional des juges. Charge à lui de déterminer les seuils de participants et d'encadrement nécessaires à la bonne tenue des sessions.

Les modalités d'organisation de l'examen de juge de niveau 4 sont sous la responsabilité du responsable national des juges. L'examen est encadré par :

- 1 formateur pour 1 à 10 participants
- 2 formateurs pour 11 à 20 participants
- 3 formateurs pour 21 participants ou +

1 - Sujets d'examen

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 - Jury d'examen

Le jury d'examen est constitué de :

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Responsable régional des juges + 1 formateur	Responsable régional des juges + 1 formateur	Responsable régional des juges + 1 formateur	Responsable national des juges + 1 formateur

3 - Validation des résultats

Les résultats sont validés dès que possible à l'issue de l'examen et au plus tard au 30 juin :

- Pour les niveaux 1, 2 et 3 : par le responsable régional des juges ;
- Pour le niveau 4 : par le responsable national des juges.

4 - Transmission des résultats

Les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges fédéraux à l'Académie France Gymnastique pour le niveau 4.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis sur FFGym Licence.

BAREMES

1 - QUESTIONNAIRE

- Questions classées selon plusieurs thèmes
- 3 choix de réponse proposés par question ; pas de réponse libre
- 1 seule réponse possible
- Le résultat est obtenu par l'addition de l'ensemble des bonnes réponses

2 - EXECUTION

La note du candidat est calculée de la manière suivante :

- Seules les pénalités par élément sont prises en compte. La note finale de l'exercice n'est pas demandée
- Le candidat doit indiquer sa déduction en exécution pour chaque élément de chaque exercice (10 éléments par exercice + 1 stabilité ou déduction x 10 exercices ; soit 11 éléments x 10 exercices = note sur 110 points)
- Chaque écart entre la note du candidat et la note établie par la commission (par élément) est pénalisé de 1 point

Exemple 1	Exemple 2
<ul style="list-style-type: none">• Note du candidat = 2• Note de la commission = 3• Différence = 1• Pénalité de 1 point	<ul style="list-style-type: none">• Note du candidat = 2• Note de la commission = 4• Différence = 2• Pénalité de 2 points

3 - DIFFICULTE :

- Déduction de 1 point pour chaque erreur (note finale, valeur de la difficulté, erreur de position ou erreur de l'élément)
- Une seule erreur par élément sera comptabilisée
- Il n'y a pas de déduction de 1 point si l'erreur sur la note finale résulte d'une erreur déjà pénalisée dans la reconnaissance des éléments ou de leur valeur
- Seules les erreurs de calcul sont pénalisées pour la note finale

4 - DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD) :

Seule la note finale est prise en compte

Différence de	Déduction de
0,1 pt ou moins	0 pt
0,2 pts	1 pt
0,3 pts	2 pts
0,4 pts	3 pts
0,5 pts	4 pts
0,6 pts et plus	5 pts

5 - FONCTION DU JUGE ARBITRE :

Chaque candidat devra indiquer par une réponse libre, la ou les décision(s) qu'il aurait prise en présence de chaque cas de figure, s'il avait été Juge Arbitre. Le barème de correction est le suivant :

Réponse totalement satisfaisante	10 points
Réponse partiellement satisfaisante	5 points
Réponse erronée	0 point

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 - Matériel nécessaire

- Ordinateur et connexion wifi de préférence
- Câbles de connexion
- Vidéo projecteur et écran de projection (à défaut, s'assurer d'avoir un mur clair et lisse)
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens
- Pour les niveaux 3 et 4, chronomètre.

La salle d'examen doit être appropriée à la projection de vidéos dans de bonnes conditions (rideaux, volets ou stores en cas de luminosité importante). Elle doit être spacieuse afin que les candidats ne soient pas serrés.

2 - Avant l'examen

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Saisir les sessions de formation sur FFGym licence avant le début de la formation
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 - Information à faire apparaître sur les convocations des candidats

- Rappel du lieu et des horaires de la formation et de l'examen
- Indiquer aux candidats les liens de téléchargement pour se procurer la réglementation en cours utile à la formation : Règlement Technique, Lettre FFGym, etc.
- Indiquer aux candidats le matériel dont ils auront besoin : papier de brouillon, crayons, calculatrice, etc.

4 - Le jour de l'examen

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Faire émarger les candidats
- Documents nécessaires au formateur :
 - La présente brochure des formations de juges
 - Le Règlement Technique et la Lettre FFGym
 - Le Code FIG
 - Les brochures techniques spécifiques propres à chaque région
 - Les feuilles d'examen
 - Les supports vidéo FFGym

5 - Après l'examen

- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges pour le niveau 4

- Transmission des résultats par le responsable régional au comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3
- Transmission des résultats par le responsable national des juges à l'Académie France Gymnastique pour le niveau 4.



Tumbling

Edition 2024-2025

PREROGATIVES DES JUGES.....	123
NIVEAU 1	124
NIVEAU 2	126
NIVEAU 3	128
NIVEAU 4	130
MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS.....	133
EVALUATION ET BAREMES.....	134
CONDITIONS D'OBTENTION DES EXAMENS.....	137
RECAPITULATIF DES EXAMENS.....	138
GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS ..	139

Validité : 1^{er} septembre 2024 – 31 août 2025

Validée par le Comité Directeur du 12/07/2024

PREROGATIVES DES JUGES

			Niveau 1			Niveau 2			Niveau 3			Niveau 4		
			E	D	JA	E	D	JA	E	D	JA	E	D	JA
			<i>E : Exécution – D : Difficulté JA : Juge Arbitre</i>											
Fédéral	Fédéral	Sélectives	✓	✓	X	✓	✓	X	✓	✓	X	✓	✓	✓
		Trophée Fédéral	X	X	X	✓	✓	X	✓	✓	X	✓	✓	✓
Performanc	National	Sélectives	X	X	X	✓	✓	X	✓	✓	X	✓	✓	✓*
		Championnat de France	X	X	X	X	X	X	✓	✓	X	✓	✓	✓*
Elite	Elite	Sélectives	X	X	X	X	X	X	✓	✓	X	✓	✓	✓*
		Championnat de France	X	X	X	X	X	X	X	X	X	✓	✓	✓*

* Fonction assurée prioritairement par un juge niveau 4A ou un juge niveau 5

Par ailleurs, le Niveau 4 confère une équivalence avec le Niveau 1 des autres disciplines (voir *Equivalence du Niveau 4 avec le Niveau 1 des autres disciplines* dans la partie Règlementation Générale)

NIVEAU 1

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le candidat doit juger à l'exécution et à la difficulté tous les types de mouvements de la Filière Fédérale
Contenu de la formation	<p>Charte du juge</p> <ul style="list-style-type: none">- Connaissance du règlement- Présence et ponctualité- Tenue conforme- Juger objectivement et avec impartialité- S'informer – se former <p>Code de pointage</p> <ul style="list-style-type: none">- Fonctions du juge à l'exécution- Calcul de la note d'exécution- Fonctions du juge à la difficulté- Calcul de la note de difficulté <p>Pénalités en rapport avec l'exécution</p> <ul style="list-style-type: none">- Reconnaissance des fautes d'exécution- Maîtrise des déductions et du jugement des séries- Réceptions <p>Difficulté :</p> <ul style="list-style-type: none">- Reconnaissance, symbolique et valeur des figures de base <p>Guide du jugement</p> <ul style="list-style-type: none">- Positions de corps ; Axe ; Rythme ; Déplacement <p>Règlement technique et brochure des programmes (dispositions générales)</p> <p>Règlement technique et brochure des programmes (dispositions spécifiques)</p> <ul style="list-style-type: none">- Les différentes Filières et catégories (individuelles et par équipe)- Exigences de la Filière fédérale- Composition des séries de la Filière fédérale- Étapes de sélection pour le Trophée Fédéral
Volume horaire	10 heures minimum (hors examen) 2 heures de formation aux <i>gestes qui sauvent</i>

- Dispense d'assiduité pour la formation aux *gestes qui sauvent*

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 2 heures (1h pour la théorie, 1h pour la pratique)

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Questionnaire	20 questions à choix multiples	1 pt par question	20 pts
Epreuve pratique	Epreuve d'exécution	6 exercices vidéo Chaque exercice est visualisé 2 fois à 5 secondes d'intervalle, 30 secondes entre chaque série	5 pts par exercice	30 pts
	Epreuve de difficulté	6 exercices vidéo Chaque exercice est visualisé 2 fois à 5 secondes d'intervalle, 30 secondes entre chaque série	5 pts par exercice	30 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Réaliser les minimas au questionnaire, à l'exécution et à la difficulté (cf. annexes tableau conditions d'obtention des examens).

Niveau 1	Contenu	Total points maximum	Admission
Théorie	20 questions	20	14
Pratique : Exécution	6 exercices	30	21
Pratique : Difficulté	6 exercices	30	24

NIVEAU 2

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le candidat doit juger à l'exécution et à la difficulté des exercices des Filières Fédéral et National
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Pénalités en rapport avec l'exécution- Approfondissement des notions vues au niveau 1- Difficulté- Méthode de calcul des éléments acrobatiques- Les cartes de compétition- Reconnaissance et maîtrise des valeurs et de la symbolique jusqu'à 3,2 pts.- Condition de validité d'une touche- Répétitions- Règlement technique et brochure des programmes- Les différentes Filières et catégories (individuel et par équipe)- Exigences de la Filière National- Composition des séries de la Filière National- Etapes de sélection pour le championnat de France Filière National
Volume horaire	10 heures minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Il est possible de passer les examens de niveau 1 et de niveau 2 lors de la même session (le niveau 2 ne peut être validé que si le candidat est admis au niveau 1)
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 2 heures (1h pour la théorie, 1h pour la pratique)

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Questionnaire	20 questions à choix multiples	1 pt par question	20 pts
Epreuve pratique	Epreuve d'exécution	6 exercices vidéo Chaque exercice est visualisé 2 fois à 5 secondes d'intervalle, 30 secondes entre chaque série	5 pts par exercice	30 pts
	Epreuve de difficulté	6 exercices vidéo Chaque exercice est visualisé 2 fois à 5 secondes d'intervalle, 30 secondes entre chaque série	5 pts par exercice	30 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Réaliser les minimas au questionnaire, à l'exécution et à la difficulté (*cf. annexes tableau conditions d'obtention des examens*).

Niveau 2	Contenu	Total points maximum	Admission
Théorie	20 questions	20	14
Pratique : Exécution	6 exercices	30	21
Pratique : Difficulté	6 exercices	30	24

NIVEAU 3

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 2 et avoir jugé au moins 2 compétitions à l'exécution et 2 compétitions à la difficulté

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés au niveau national par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le candidat doit juger l'exécution et la difficulté des exercices jusqu'à la filière Elite
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Noter l'exécution et la difficulté des exercices<ul style="list-style-type: none">o Affinement sur l'exécutiono Maîtrise de tous les éléments susceptibles d'être présentés en compétitiono Calcul de toutes les séries des championnats de France- Pénalités en rapport avec la difficulté<ul style="list-style-type: none">o Approfondissement des notions vues au niveau 2.- Guide du jugement<ul style="list-style-type: none">o Approfondissement des notions déjà évoquées au niveau 2- Règlement technique et brochure des programmes<ul style="list-style-type: none">o Connaissance de l'ensemble des filières compétitives
Volume horaire	10 heures minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans (sauf année olympique)
- Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 2 heures (1h pour la théorie, 1h pour la pratique)

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Questionnaire	20 questions à choix multiples	1 pt par question	20 pts
-------------------	---------------	--------------------------------	-------------------	--------

Epreuve pratique	Epreuve d'exécution	6 exercices vidéo Chaque exercice est visualisé 2 fois à 5 secondes d'intervalle, 30 secondes entre chaque série	5 pts par exercice	30 pts
	Epreuve de difficulté	6 exercices vidéo Chaque exercice est visualisé 2 fois à 5 secondes d'intervalle, 30 secondes entre chaque série	5 pts par exercice	30 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Réaliser les minimas au questionnaire, à l'exécution et à la difficulté (*cf. annexes tableau conditions d'obtention des examens*).

Niveau 3	Contenu	Total points maximum	Admission
Théorie	20 questions	20	14
Pratique : Exécution	6 exercices	30	21
Pratique : Difficulté	6 exercices	30	24

NIVEAU 4

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGYM
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 3 et avoir jugé au moins 2 compétitions (1 à la difficulté, 1 à l'exécution)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés au niveau national par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le candidat doit juger l'exécution et la difficulté des exercices de la filière Elite ainsi que d'officier en tant que juge arbitre (après obtention de l'épreuve optionnelle). Ce dernier peut alors être amené à intervenir sur la formation des juges niveaux 1 et 2
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Noter l'exécution et la difficulté des exercices de la Filière Elite.- Code de pointage<ul style="list-style-type: none">o Connaissance des règles de compétitions internationales (code FIG)o Les différentes compétitions de référence (et sélections)o Rôles des juges à la difficulté et à l'exécutiono Résolution de tout problème à la difficulté, prise de décision sur la validité d'une difficulté- Fonctions du juge arbitre doivent être maîtrisées- Guide du jugement<ul style="list-style-type: none">o Approfondissement des notions déjà évoquées aux niveaux précédents- Règlement technique et brochure des programmes<ul style="list-style-type: none">o Connaissance de l'ensemble des filières compétitives- Brochures jugement.<ul style="list-style-type: none">o Aborder l'architecture de la formation des juges FFGym
Volume horaire	10 heures minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- La périodicité de l'examen est fixée par la Commission Nationale des Juges
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen, sauf dérogation accordée par le responsable national des juges fédéraux. Toutefois, le juge ne pourra pas être convoqué sur les finales nationales ou les sélectives interrégionales avant ses 18 ans révolus.
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : 2h30 (1h pour la théorie, 1h30 pour la pratique)
- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen

Cf. Modalités dérogatoires et de dispense dans la Règlementation Générale

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Questionnaire	20 questions (à choix multiples et ouvertes)	1 pt par question	20 pts
Epreuve pratique	Epreuve d'exécution	10 exercices vidéo Chaque exercice est visualisé 2 fois à 5 secondes d'intervalle, 30 secondes entre chaque série	5 pts par exercice	50 pts
	Epreuve de difficulté	10 exercices vidéo Chaque exercice est visualisé 2 fois à 5 secondes d'intervalle, 30 secondes entre chaque série	5 pts par exercice	50 pts
	Epreuve optionnelle Juge Arbitre	10 questions (5 vidéos, 2 questions par vidéo) Epreuve exclusivement orientée sur le rôle du Juge Arbitre	2 pts par question	20 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

Réaliser les minimas au questionnaire, à l'exécution et à la difficulté (*cf. annexes tableau conditions d'obtention des examens*).

Niveau 4	Contenu	Total points maximum	Admission
Théorie	20 questions	20	15
Pratique : Exécution	10 exercices	50	35
Pratique : Difficulté	10 exercices	50	44

Si le candidat échoue à l'épreuve du questionnaire, il peut conserver le bénéfice de l'examen à la vidéo (Difficulté – Exécution) jusqu'à la session d'examen de même niveau suivante. En revanche, s'il échoue à l'examen pratique, le candidat devra repasser toutes les épreuves.

- Epreuve optionnelle 4A pour officier en tant que juge arbitre :

Cette épreuve est ouverte uniquement aux juges ayants validé leur niveau 4.

Niveau 4A Epreuve optionnelle	Contenu	Total points maximum	Admission
Mise en situation : Epreuve sur l'ensemble du spectre du JA	10 questions	20	16

Si le candidat échoue à l'épreuve optionnelle, il devra la repasser dans son intégralité sur une nouvelle session d'examen l'année suivante, mais conserve le bénéfice du juge niveau 4.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 - Sujets d'examen

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 - Jury d'examen

Pour les niveaux 1 et 2 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour les niveaux 3 et 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 - Validation des résultats

Les résultats sont validés dès que possible à l'issue de l'examen et au plus tard au 30 juin :

- Par le responsable régional des juges pour les niveaux 1 et 2
- Par le responsable national des juges pour les niveaux 3 et 4.

4 - Transmission des résultats

Les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1 et 2 et par le responsable national des juges à l'Académie France Gymnastique pour les niveaux 3 et 4.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis sur FFGym Licence.

EVALUATION ET BAREMES

1 - Evaluation de l'exécution

La note de référence est donnée par un jury agréé par le responsable de session.

Chaque exercice est noté sur 5 points, les déductions suivantes sont appliquées :

- Tolérances pour l'appréciation de la note finale du candidat :
 - 1/10 pour une note de référence comprise entre 9 et 10
 - 2/10 pour une note de référence comprise entre 8.5 et 8.9
 - 3/10 pour une note de référence égale ou inférieure à 8.4

→ En cas de dépassement, une pénalité allant de 0,5 pt à 2 pts est appliquée dans les dispositions suivantes :

Dépassement = (Note candidat – Note référence) - tolérance

Dépassement	Pénalités
0,1 pt	0,5 pt
0,2 pt	0,75 pt
0,3 pt	1 pt
0,4 pt	1,5 pt
0,5 pt et +	2 pts

Exemple :

- Note de référence = 9,3 pts ; note candidat = 9,0 pts ; pénalité = 0,75 pt
- Note de référence = 8,6 pts ; note candidat = 9,1 pts ; pénalité = 1 pt
- Note de référence = 8,1 pts ; note candidat = 8,9 pts ; pénalité = 2 pts

- Appréciation au touche par touche :

Chaque écart supérieur à 0,1 pt dans l'appréciation au touche par touche est pénalisé d'un forfait de 0,25 pt

A partir de 0,3 pt d'écart sur une touche, la déduction est de 0,5 pt.

- Appréciation des réceptions :

Déduction de 0,5 pts pour mauvaise appréciation de la réception. Pour le niveau 4 uniquement, une déduction de 0,25 pts est appliquée lorsque l'appréciation des déductions supplémentaires est erronée.

Exemple 1

CANDIDAT

1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Deduc. supplé.	Total déduc.	Note finale
0,0	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0	0,9	9,1

JURY REFERENT

1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Deduc. supplé.	Total déduc.	Note finale
0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,5	9,5

Calcul :

- **Ecart au touche par touche :**

Aucune touche du candidat ne comporte d'écart supérieur à 0,1 pts avec le jury référent.
- **La réception :**

Pas d'erreur sur la réception.
- **Evaluation de la note finale :**

Note comprise entre 9 et 10 donc tolérance de 0.1 pt ;
Ecart de 0,4 pt (ramené à 0.3 par la tolérance) donc pénalité de 1 pt.

La note du candidat sur cet exercice est donc :

5 (note maximale) – 1 (déduction sur la note finale) = 4,0 pts

Exemple 2

CANDIDAT

1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Deduc. supplé.	Total déduc.	Note finale
0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,0	1,9	8,1

JURY REFERENT

1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Deduc. supplé.	Total déduc.	Note finale
0,0	0,1	0,1	0,2	0,5	0,5	0,2	0,4	0,1	0,0	2,1	7,9

Calcul :

- **Ecart au touche par touche :**

Touche n°5 : 0,2 pt d'écart → pénalité de 0,25 pt
Touche n°6 : 0,3 pt d'écart → pénalité de 0,5 pt
- **La réception :**

Erreur dans l'évaluation de la réception → pénalité de 0,5 pt
- **Evaluation de la note finale :**

Note inférieure à 8,4 donc tolérance de 0.3 pt → Aucune pénalité.

La note du candidat sur cet exercice est donc :

5 (note maximale) – 0,75 pt (pénalité touche par touche) – 0,5 (pénalité réception) = 3,75 pts.

2 - Evaluation de la difficulté

La note de référence est donnée par un jury agréé par le responsable de session.

Chaque exercice est noté sur 5 points, les déductions suivantes sont appliquées :

- Déduction de 0,25 points pour chaque erreur de symbolique
- Déduction de 0,5 pts pour chaque erreur de valeur des éléments
- Déduction de 1,0 pt pour chaque erreur sur le total des séries

Remarque : Le total des déductions est limité à 3 points par exercice. La note minimale par exercice est donc de 2 points.

Exemple

CANDIDAT

1	2	3	4	5	6	7	8	Note finale
(^	f	2- /	^	^	f	--o	6,4
0,2	0,3	0,2	2,8	0,3	0,3	0,3	2,0	

JURY REFERENT

1	2	3	4	5	6	7	8	Note finale
(^	f	-2 /	^	^	f	--<	6,5
0,2	0,3	0,2	2,8	0,3	0,3	0,2	2,2	

Calcul :

- Touche 4 : erreur de symbolique → pénalité de 0.25 pt
- Touche 7 : erreur de valeur → pénalité de 0.5 pt
- Touche 8 : erreur de symbolique ET valeur → pénalité de 0.75
- TOTAL : mauvais total → pénalité de 1 pt

La note du candidat sur cet exercice est donc :

5 (note maximale) – 0,25 (symb.) – 0,5 (val.) – 0,75 (val & symb) – 1 pt (total) = 2,5 pts

CONDITIONS D'OBTENTION DES EXAMENS

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
MODALITES				
Temps de formation minimum à chaque niveau	10 H	10 H	10 H	10 H
Structure organisatrice	Comité régional	Comité régional	Académie France Gymnastique	Académie France Gymnastique
THEORIE				
Nb de questions	20 questions à 1,0 pt			Questionnaire /20
Temps	1 H	1 H	1 H	1 H
Type d'épreuve	QCM	QCM	QCM	QCM + questions ouvertes
Document	Non	Non	Non	Non
PRATIQUE				
Notation d'essai	OUI	OUI	OUI	OUI
Nombre d'exercices	Exécution : 6	Exécution : 6	Exécution : 6	Exécution : 10
	Difficulté : 6	Difficulté : 6	Difficulté : 6	Difficulté : 10
Modalités	Vidéo	Vidéo	Vidéo	Vidéo
Temps	1H	1H	1H	1H30
Document	Oui	Non	Non	Non
EVALUATION				
% Questionnaire	70%	70%	70%	75%
% Exécution	70%	70%	70%	70%
% difficulté	80%	80%	80%	88%
Note éliminatoire	Non-respect de chacun des minima			
ADMISSION				
Minima	59 points	59 points	59 points	94 points

RECAPITULATIF DES EXAMENS

La date limite d'enregistrement des résultats dans la base FFG pour les niveaux 1 et 2 est le 1^{er} juin.

Pour les niveaux 1 et 2 : l'enregistrement des résultats dans la base de données FFG est assuré par les comités régionaux.

Pour les niveaux 3, 4 et 5 : l'enregistrement des résultats dans la base de données FFG est assuré par l'Académie France Gymnastique.

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens. Il indique les exigences minimales qui sont nécessaires dans ce type d'organisation.

1 - Matériel nécessaire

- Ordinateur
- Vidéo projecteur (bonne exposition, rideaux en cas de luminosité importante)
- Ecran de projection
- Câbles de connexion
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens
- Tableau blanc ou paperboard et marqueurs

2 - Avant l'examen

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Saisir les sessions de formation sur FFGym licence avant le début de la formation
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 - Information à faire apparaître sur les convocations des candidats

- Rappel du lieu et des horaires de la formation et de l'examen
- Indiquer aux candidats les liens de téléchargement pour se procurer la réglementation en cours utile à la formation : Règlement Technique, Lettre FFGym, etc.
- Indiquer aux candidats le matériel dont ils auront besoin : papier de brouillon, crayons, calculatrice, etc.

4 - Le jour de l'examen

- Numéroté les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Vérifier les licences
- Faire émarger les candidats

5 - Après l'examen

- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1 et 2 et par le responsable national des juges pour les niveaux 3 et 4
- Transmission des résultats par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1 et 2
- Transmission des résultats par le responsable national de juges à l'Académie France Gymnastique pour les niveaux 3 et 4.



Parkour

Edition 2024-2025

PREROGATIVES DES JUGES.....	141
NIVEAUX 1 et 2	142
NIVEAU 3	144
NIVEAU 4	146
MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS.....	148
BAREMES	149
GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS ..	150

Validité : 1^{er} septembre 2024 – 31 août 2025

Validée par le Comité Directeur du 12/07/2024

PREROGATIVES DES JUGES

			Niveau 1				Niveau 2				Niveau 3				Niveau 4			
			AL	E	D	JA	AL	E	D	JA	AL	E	D	JA	AL	E	D	JA
Fédéral	Fédéral	Sélectives	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
		Trophée Fédéral	✓	✓	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Performanc e	National	Sélectives	✓	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
		Championnat de France	✓	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓
Elite	Elite	Sélectives	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	
		Championnat de France	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓

Par ailleurs, le Niveau 4 confère une équivalence avec le Niveau 1 des autres disciplines (voir *Equivalence du Niveau 4 avec le Niveau 1 des autres disciplines* dans la partie Règlements Généraux).

NIVEAUX 1 et 2

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 1 et 2 sont organisés par l'Académie France Gymnastique sur la période 2024-2025. Ils seront ensuite organisés par les comités régionaux
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge doit : <ul style="list-style-type: none">- <u>Niveau 1</u> : juger l'exécution,- <u>Niveau 2</u> : juger l'exécution, la difficulté, et officier en tant que juge arbitre en compétition départementale, interdépartementale, régionale et interrégionale
Contenu de la formation	Règlement Technique : <ul style="list-style-type: none">- Connaissance générale d'une compétition en Parkour (constitution du jury)- Diverses règles d'organisation des compétitions- Les différentes catégories- Qualifications et finales (nombre etc.), les étapes de sélection Code de pointage : <ul style="list-style-type: none">- Fonctions des juges exécution- Calcul de la note- Notation de la difficulté<ul style="list-style-type: none">o Valeur des élémentso Terminologieo Jugement avec vidéo sur des exercices simples- Notation de l'exécution<ul style="list-style-type: none">o Reconnaissance des fautes techniques, tableau des pénalités sur la tenue du corps, les déplacements, la stabilité, l'amplitude, etc.o Maîtrise des déductions,o Jugement avec vidéo sur des exercices simples
Volume horaire	12 heures minimum (hors examen) 2 heures de formation aux <i>gestes qui sauvent</i>

- Dispense d'assiduité pour la formation aux *gestes qui sauvent*

Cf. Modalités dérogatoires et de dispense dans la Règlementation Générale

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Pour prétendre au niveau 1, le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
- Pour prétendre au niveau 2, le participant doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen.
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Questionnaire	30 questions (30s par question)	1 pt par question	30 pts
Epreuve pratique	Exécution	10 jugements vidéo freestyle exécution Temps imparti : 1 minute entre chaque vidéo. Notation d'essai : 1 exercice en vidéo	4 pts par exercice	40 pts
	Difficulté	10 jugements vidéo freestyle difficulté Temps imparti : 1 minute entre chaque vidéo. Notation d'essai : 1 exercice en vidéo	4 pts par exercice	40 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

	Total Points	Minima Niveau 1	Minima Niveau 2
QCM	30	15	20
Difficulté	40	20	30
Exécution	40	20	30

Les notes obtenues à l'examen déterminent le niveau de juge

Le candidat doit obtenir les minimas indiqués ci-dessus à l'épreuve du QCM et aux épreuves pratiques pour obtenir le niveau 1 ou 2. Toutefois, la non-obtention des minimas à l'épreuve du QCM est éliminatoire.

NIVEAU 3

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 2

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 3 est organisée par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 3 doit juger l'exécution, la difficulté et officier en tant que juge arbitre
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Notation de la difficulté et l'exécution- Rôles des juges à la difficulté- Rôles du juge arbitre- Les cas d'interruption d'exercice- Les règles de sécurité
Volume horaire	12h minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Questionnaire	30 questions (30s par question)	1 pt par question	30 pts
Epreuve pratique	Exécution	10 jugements vidéo freestyle exécution Temps imparti : 1 minute entre chaque vidéo. Notation d'essai : 1 exercice en vidéo	5 pts par exercice	30 pts
	Difficulté	10 jugements vidéo freestyle difficulté Temps imparti : 1 minute entre chaque vidéo. Notation d'essai : 1 exercice en vidéo	5 pts par exercice	30 pts

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 - Conditions d'obtention

	Total Points	Minimas
QCM	30	20
Difficulté	40	30
Exécution	40	30

Le candidat doit obtenir les minimas indiqués ci-dessus à l'épreuve du QCM et aux épreuves pratiques pour obtenir le niveau 3. Toutefois, la non-obtention des minimas à l'épreuve du QCM est éliminatoire.

NIVEAU 4

1 - Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 3

2 - Conditions de formation

Structure organisatrice	Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'Académie France Gymnastique
Inscription à la formation	Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Compétences visées	Le juge niveau 4 doit juger l'exécution, la difficulté et officier en tant que juge arbitre
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none">- Notation de la difficulté et l'exécution- Rôles des juges à la difficulté- Rôles du juge arbitre- Les cas d'interruption d'exercice- Les règles de sécurité
Volume horaire	12h minimum (hors examen)

3 - Conditions d'examen

- Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'Académie France Gymnastique
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen

Cf. Modalités dérogatoires et de dispense dans la Règlementation Générale

4 - Méthode et échelle d'évaluation

Epreuve théorique	Questionnaire	30 questions (30s par question)	1 pt par question	30 pts
Epreuve pratique	Exécution	10 jugements vidéo freestyle exécution Temps imparti : 1 minute entre chaque vidéo. Notation d'essai : 1 exercice en vidéo	4 pts par exercice	40 pts
	Difficulté	10 jugements vidéo freestyle difficulté	4 pts par exercice	40 pts

		Temps imparti : 1 minute entre chaque vidéo. Notation d'essai : 1 exercice en vidéo		
--	--	--	--	--

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

- Conditions d'obtention

	Total Points	Minimas
QCM	30	20
Difficulté	40	30
Exécution	40	30

Le candidat doit obtenir les minimas indiqués ci-dessus à l'épreuve du QCM et aux épreuves pratiques pour obtenir le niveau 4. Toutefois, la non-obtention des minimas à l'épreuve du QCM est éliminatoire.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 - Sujets d'examen

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 - Jury d'examen

Pour les niveaux 1, 2, 3 et 4, le jury d'examen est composé du responsable national des juges et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 - Validation des résultats

Les résultats sont validés dès que possible à l'issue de l'examen et au plus tard au 30 juin :

- Par le responsable national des juges pour les niveaux 1, 2, 3 et 4.

4 - Transmission des résultats

Les résultats sont transmis par le responsable national des juges à l'Académie France Gymnastique pour les niveaux 1, 2, 3 et 4.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis sur FFGym Licence.

BAREMES

1 - Difficulté

Ecart de note avec les notes des juges experts

Pourcentage	Points
100 %	4
$\geq 75 \%$	3
$\geq 50 \%$	2
$\geq 25 \%$	1
$\leq 25 \%$	0

2 - Exécution

Ecart de note avec les notes des juges experts

Pourcentage	Points
100 %	4
$\geq 75 \%$	3
$\geq 50 \%$	2
$\geq 25 \%$	1
$\leq 25 \%$	0

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens. Il indique les exigences minimales qui sont nécessaires dans ce type d'organisation.

1 - Matériel nécessaire

- Ordinateur
- Vidéo projecteur (bonne exposition, rideaux en cas de luminosité importante)
- Ecran de projection
- Câbles de connexion
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens
- Tableau blanc ou paperboard et marqueurs

~~Les documents que le candidat doit apporter :~~

- ~~— Le règlement technique de la saison en cours~~
- ~~— Du papier et des crayons.~~

2 - Avant l'examen

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Saisir les sessions de formation sur FFGym licence avant le début de la formation
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 - Information à faire apparaître sur les convocations des candidats

- Rappel du lieu et des horaires de la formation et de l'examen
- Indiquer aux candidats les liens de téléchargement pour se procurer la réglementation en cours utile à la formation : Règlement Technique, Lettre FFGym, etc.
- Indiquer aux candidats le matériel dont ils auront besoin : papier de brouillon, crayons, calculatrice, etc.

4 - Le jour de l'examen

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Vérifier les licences
- Faire émarger les candidats

5 - Après l'examen

- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable national des juges pour les niveaux 1, 2, 3 et 4
- Transmission des résultats par le responsable national des juges à l'Académie France Gymnastique pour les niveaux 1, 2, 3 et 4



III. JUGEMENT INTERNATIONAL

Règlement de la filière d'accès au jugement international 152

Règlement du juge international 155

Validité : 1^{er} septembre 2024 – 31 août 2025

Validée par le Comité Directeur du 12/07/2024



Règlement de la filière d'accès au jugement international

Le présent règlement s'applique à l'ensemble des juges qui souhaitent accéder au jugement international ainsi qu'à ceux qui sont intégrés dans la filière.

1 - Structuration de la filière

Art. 1 : Pour chaque discipline, la filière d'accès au jugement international est structurée selon trois niveaux :

- 1er niveau : juge national expert
- 2e niveau : juge international
- 3e niveau : juge international expert

Art. 2 : Pour chaque discipline et pour chaque niveau, la Commission Nationale des Juges, définit en début de cycle, après avis du responsable national des juges internationaux de la discipline le nombre de juges intégrés dans la filière. Cet effectif est déterminé en fonction des besoins nécessaires à la représentation de la France lors des échéances internationales compétitives. Il est validé par le Bureau fédéral.

Par ailleurs, la Commission Nationale des Juges propose au Comité Directeur pour validation, la liste des candidats admis à chaque niveau de la filière après examen des conditions de recevabilité définies ci-après et en fonction du nombre de places par niveau.

Enfin, le choix des candidats présentés par la Fédération à l'examen de juge international et intercontinental ainsi que les cours de recyclages afférents est de la compétence du Comité Directeur, sur proposition de la Commission Nationale des Juges après avis du Président de la FFG et du Directeur

Technique National. Outre les critères techniques prévus ci-après, le choix est fait notamment en tenant compte de l'implication du juge dans la filière, sa disponibilité, son adéquation au projet et à la politique fédérale, sa capacité à porter les valeurs de la Fédération et sa loyauté envers la Fédération.

Le Comité Directeur statue souverainement en premier et dernier ressort.

Art. 3 : L'accès à la filière du jugement international est une initiative personnelle. A cet effet, les juges qui souhaitent y accéder doivent :

- a) En faire la demande auprès de la Fédération ;

- b) Satisfaire aux conditions de recevabilité de leur candidature, définies ci-après en fonction de chaque niveau.

Art. 4 : Le positionnement dans la filière est valable pour un cycle olympique.

Un positionnement obtenu pour un cycle ne donne droit à aucune reconduction automatique pour le cycle suivant. Pour chaque cycle, le juge doit présenter sa candidature. Son admission est examinée au regard des conditions prévues dans le présent règlement.

2 - Accès aux niveaux de la filière et prérogatives

Art. 5 : Pour accéder au niveau Juge National Expert, tout candidat doit :

- Être détenteur du diplôme de juge national (niveau 4)
- Avoir moins de 45 ans au jour de la clôture des candidatures
- Être motivé personnellement pour devenir juge international
- Porter les valeurs de la FFGym
- Porter les orientations politiques fédérales
- Avoir une expérience dans le jugement national
- Avoir une capacité à manager un jury
- Être disponible
- Posséder de bonnes qualités relationnelles
- Posséder les bases de l'anglais.

A titre dérogatoire, la condition d'âge ne s'applique pas aux personnes soutenues par la Fédération, candidates à un poste au sein d'un comité technique de la Fédération Internationale de Gymnastique ou de European Gymnastics.

Art. 6 : La Commission Nationale de Juges propose au Comité Directeur l'accès des candidats au niveau Juge National Expert, après avis du responsable national des juges nationaux et du responsable national des juges internationaux de la discipline concernée.

Art. 7 : Une fois admis en qualité de Juge National Expert, le juge concerné peut, pendant le cycle, sur convocation fédérale :

- Juger lors des championnats de France Elite, revues d'effectifs et tests nationaux ;
- Être responsable de jury ;
- Participer à l'encadrement des actions de formation de juge fédéral des niveaux 1 à 3.

Art. 8 : Pour accéder au niveau Juge International, tout candidat doit :

- 1) Avoir été Juge National Expert le cycle précédent ;
- 2) Être présenté par la Fédération au cours international organisé par la Fédération Internationale de Gymnastique et obtenir le brevet FIG (Fédération Internationale de Gymnastique) ;

A titre dérogatoire, un licencié de la Fédération peut accéder au niveau Juge International, sur proposition du Directeur Technique National et au regard de sa carrière internationale de gymnaste. Cet accès se fait sans prérequis de diplôme de juge ni d'exercice de l'activité de juge au cours du cycle précédent.

Art. 9 : La Commission Nationale de Juges propose au Comité Directeur l'accès des candidats au niveau Juge International après avis du responsable national des juges internationaux de la discipline concernée.

Art. 10 : Une fois admis en qualité de Juge International, le juge concerné peut, pendant le cycle, sur convocation fédérale :

- Juger au moins deux compétitions internationales ;
- Être responsable de jury ;
- Participer à l'encadrement des actions de formation de juge fédéral niveau 4 sur le plan national.

Art. 11 : Pour prétendre au maintien dans le niveau de Juge International pour le cycle suivant, le juge doit :

- Avoir mené les missions prévues à l'article 10 sur le cycle précédent.
- Etre présenté par la Fédération au cours international organisé par la Fédération Internationale de Gymnastique et obtenir le brevet FIG (Fédération Internationale de Gymnastique)

Art. 12 : Pour accéder au niveau Juge International Expert, tout candidat doit :

- 1) Être titulaire du brevet de juge FIG de catégorie 3 minimum ;
- 2) Avoir jugé au moins deux compétitions de référence selon la définition de la FIG sur le cycle précédent ;
- 3) Être responsable de jury ;
- 4) Participer à l'encadrement des actions de formation de juge fédéral niveau 4 sur le plan national ;
- 5) Assurer les recyclages de juges fédéraux.

Art. 13 : La Commission Nationale de Juges propose au Comité Directeur l'accès des candidats au niveau Juge International Expert après avis du responsable national des juges internationaux de la discipline concernée.

Art. 14 : Une fois admis en qualité de Juge International Expert, le juge concerné peut, pendant le cycle, sur convocation fédérale :

- Être placé auprès des Equipes de France ;
- Juger au moins deux compétitions de référence selon la définition de la FIG ;
- Participer à l'encadrement des actions de formation des juges nationaux experts.

Art. 15 : Pour prétendre au maintien dans le niveau de Juge International Expert pour le cycle suivant, le juge doit :

- Etre présenté par la Fédération au cours international organisé par la Fédération Internationale de Gymnastique et obtenir le brevet FIG (Fédération Internationale de Gymnastique)
- Avoir mené les missions prévues à l'article 14 sur le cycle précédent.

3 - Disposition finale

Art. 16 : Toute personne qui participe à une validation de candidatures à quelque titre que ce soit et à quelque niveau que ce soit ne peut participer aux délibérations la concernant.



Règlement du juge international

Représentant de la France et de la Fédération Française de Gymnastique à l'étranger, le juge international exerce également des missions sur le territoire national. Il est intégré au réseau fédéral et dispose à ce titre de droits et de devoirs.

1 - Désignation

- 1.1. En application des dispositions du règlement de la filière d'accès au jugement international, le juge international est désigné par la Fédération pour suivre les formations et passer les examens correspondants.
- 1.2. Il s'engage dans la filière internationale pour un cycle et peut renouveler son engagement, sous réserve de la validation de la Fédération.

2 - Missions

Le juge international, licencié à la Fédération Française de Gymnastique chaque saison sportive, doit, dans l'exercice de sa responsabilité :

- 2.1. Participer aux travaux du groupe des juges 5.

A ce titre, en lien avec le Représentant Technique de la discipline, le groupe des juges 5 :

- Définit le programme de la formation des juges ;
- Propose les sujets d'examen des niveaux 1 à 4 et des tests de recyclage ;
- Crée les outils pour les examens et les formations ;
- Prépare les juges 4 experts à l'examen international.

- 2.2. Être au service des collectifs France pour la préparation des échéances internationales.

A ce titre, il répond aux sollicitations du responsable des juges internationaux pour juger notamment, lors de tests, quelle qu'en soit la forme, de tournois, de matches ou de suivi technique des gymnastes. Il collabore avec les entraîneurs et contribue, par son expertise, à l'amélioration des performances des gymnastes français.

- 2.3. Répondre aux convocations de la Fédération pour juger lors des compétitions nationales.

- 2.4. Répondre aux convocations de la Fédération pour juger lors des compétitions internationales suite à la désignation par le Directeur Technique National sur proposition du responsable national des juges internationaux.

Par ailleurs, il contribue à entretenir le réseau entre les juges internationaux français et étrangers.

2.5. Suivre les formations nécessaires à la mise à jour de ses connaissances.

3 - Engagement

Le juge international s'engage à :

- Respecter les statuts et règlements de la Fédération Française de Gymnastique, la charte d'éthique et de déontologie et la charte du juge ;
- Se rendre disponible pour exercer son activité de juge international ;
- Avoir un comportement exemplaire lors des missions qui lui sont confiées ;
- Arriver à l'heure pour toute convocation ;
- Respecter les différents intervenants : officiels, gymnastes, entraîneurs ;
- Ne pas consommer d'alcool pendant la compétition ; en consommer modérément pendant la mission confiée ;
- Ne pas consommer de produits prohibés (stupéfiants notamment) lors des missions confiées ;
- Respecter un devoir de réserve vis-à-vis de la stratégie et de la politique fédérales.

4 - Indemnités et prise en charge des frais

4.1. Le juge international exerce ses missions à titre bénévole à l'exception des compétitions pour lesquelles une indemnité est accordée par la Fédération, selon le barème établi par le Comité Directeur.

4.2. L'hébergement du juge international est pris en charge par la Fédération.

4.3. Les frais de repas sont pris en charge par la Fédération. En fonction de la demande du responsable national des juges internationaux de chaque discipline :

- Les repas seront réservés et payés par la Fédération auprès de l'organisateur ;
- Ou une avance sera versée à chaque juge par la Fédération pour la prise en charge des repas, à charge pour chacun de justifier les dépenses réalisées et de verser à la Fédération les sommes non utilisées.

4.4. Les frais de déplacement sont pris en charge par la Fédération, dans le cadre du déplacement de la délégation fédérale.

4.5. Les frais annexes sont remboursés selon le barème fédéral.

5 - Tenue

5.1. Le juge s'engage à porter la tenue règlementaire sur chaque mission qu'il effectue.

5.2. La Fédération fournit à chaque juge international, par cycle, une tenue conforme aux exigences internationales. Le juge doit en prendre soin pour la maintenir en bon état durant toute la durée du cycle.

5.3. La Fédération fournit à chaque juge international, chaque saison, une tenue complémentaire qui pourra varier dans le temps quant à son contenu.

6 - Autres sollicitations

- 6.1. En cas de sollicitation par un autre pays, la Fédération Internationale de Gymnastique, European Gymnastics ou tout autre groupement, le juge s'engage à demander l'autorisation, sans délai, au responsable national des juges internationaux. Ce dernier sollicitera l'accord de la FFGym.
- 6.2. Dans ce cas, sauf accord particulier, les frais afférents seront pris en charge par l'autorité qui l'a sollicité.
- 6.3. Il s'engage à donner la priorité aux actions de la Fédération Française de Gymnastique pour lesquelles il s'est engagé.

7 - Communication

- 7.1. Le juge international doit collaborer avec le service communication de la Fédération.
- 7.2. Le juge international s'abstient de communiquer directement et à titre personnel, quel qu'en soit le support (site internet, réseaux sociaux notamment) toute information, image, résultats des compétitions ou manifestations sur lesquelles il est missionné par la Fédération. Il lui appartient de communiquer ces éléments au service communication de la Fédération qui après les avoir traités en première intention pourra envisager avec le juge d'autres modalités de diffusion.

Validité : 1^{er} septembre 2024 – 31 août 2025

Validée par le Comité Directeur du 12/07/2024